



Manuel du Marco Polo Navigator 5

Nous vous félicitons pour l'achat de cet appareil de navigation mobile doté du nouveau Marco Polo Navigator 5.

En achetant le Marco Polo Navigator, vous avez acquis un produit qui a été développé et testé avec le plus grand soin et qui remplit ainsi les plus grandes exigences tant au point de vue du fonctionnement que de l'utilisation. Si vous avez des suggestions concernant l'amélioration de nos produits, nous serions heureux de connaître votre opinion. Afin de connaître l'ensemble des fonctions de votre appareil de navigation et d'éviter toute erreur d'utilisation, nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement ce manuel avant d'utiliser le navigateur.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre Marco Polo Navigator 5 et espérons que vous effectuerez d'agréables trajets et que vous arriverez à bonne destination.

Bienvenue :

En achetant la toute nouvelle version du Marco Polo Navigator, vous avez acquis un produit qui non seulement vous guidera facilement et rapidement à votre lieu de destination désiré, mais qui saura également vous convaincre au quotidien grâce à son utilisation simple et confortable. Ce navigateur combine facilité d'utilisation et exploitation maximale de la surface de l'écran.

Les principales caractéristiques du Marco Polo Navigator sont :

- une utilisation tactile simple grâce à de grosses touches et à une grande taille des caractères ;
- un grand clavier complet directement accessible sur l'écran ;
- une saisie rapide de la destination grâce
 - a) à la fonction auto-mémoire (enregistrement des dernières entrées),
 - b) à la fonction d'anticipation (reconnaissance automatique des mots et masquage des lettres ne pouvant plus être utilisées) et
 - c) à la recherche de mots partiels ;
- une recherche simple des destinations spéciales (recherche de POI) ;
- une commande intuitive des menus ;
- une installation rapide de l'écran.

Important :

Effectuez les réglages nécessaires et introduisez votre lieu de destination avant de vous mettre en route. Ne manipulez pas votre appareil de navigation pendant la conduite, du fait que votre attention sera détournée de la circulation et qu'un accident pourra en résulter. Si vous devez procéder à des réglages pendant le trajet, assurez-vous d'arrêter au préalable votre véhicule.

Le code de la route prévaut systématiquement sur les instructions du Marco Polo Navigator. Si, pour cette raison, vous ne pouvez suivre l'itinéraire proposé par votre appareil de navigation, le navigateur déterminera un nouvel itinéraire et vous conduira à destination via un nouveau trajet.

Table des matières

Avant de conduire	5
1 Aperçu des fonctions du Marco Polo Navigator	6
2 Démarrer le Marco Polo Navigator.....	8
3 Procéder aux réglages.....	8
3.1 Saisir et traiter vos destinations personnelles (favoris).....	9
3.2 Définir le profil de navigation.....	10
3.3 Vérifier le niveau de l'accumulateur	12
3.4 Procéder aux réglages de navigation	13
3.4.1 Définir / modifier l'adresse du domicile	13
3.4.2 Sélectionner les catégories des destinations spéciales.....	14
3.4.3 Activer / désactiver le détecteur de radars.....	14
3.4.4 Activer / désactiver les outils des cartes	15
3.4.5 Modifier les options TMC (en option).....	15
3.4.6 Sélectionner les unités de mesure.....	17
3.5 Procéder aux réglages du système	17
3.5.1 Adapter le volume.....	17
3.5.2 Ajuster la luminosité	19
3.5.3 Sélectionner la langue et la voix d'annonce.....	19
3.5.4 Programmer les fuseaux horaires et le format de l'heure	20
3.5.5 Recalibrer l'écran.....	21
3.6 Afficher les informations	21
3.6.1 Tester la fonctionnalité du GPS	22
3.6.2 Afficher les informations du système	22
3.6.3 Afficher les informations de copyright	23
4 Sélectionner une destination.....	24
4.1 Saisie d'une adresse.....	24
4.2 Sélection d'un lieu sur la carte	28
4.3 Sélection d'une destination spéciale (POI)	29
4.4 Sélection d'une destination favorite	30
4.5 Sélection de l'une des dernières destinations parcourues	30
4.6 Sélection de l'adresse du domicile.....	31
4.7 Sélection périphérique	31
5 Planification des itinéraires avec le Marco Polo Navigator.....	32

Naviguer avec le Marco Polo Navigator34

1	Exemple pratique	35
2	Naviguer jusqu'à une destination.....	38
3	Naviguer vers plusieurs destinations contenues dans une liste d'étapes	40
4	Position	43
5	Ecran de navigation	44
5.1	Menu écran.....	45
5.1.1	Activer le détecteur de radars.....	45
5.1.2	Lecteur MP3 (en option)	45
5.1.3	Activer / désactiver le son.....	47
5.1.4	Passage aux modes jour et nuit	47
5.1.5	Modifier le volume	47
5.1.6	Informations de navigation.....	48
5.1.7	Affichage 3D / 2D	48
5.1.8	Modifier la luminosité	48
5.1.9	Activer / désactiver le système TMC (en option)	48
5.1.10	Activer / désactiver la fonction auto zoom	48
5.2	Menu de commandes	49
5.2.1	Interrompre la navigation	49
5.2.2	Recherche périphérique	49
5.2.3	Afficher la liste de l'itinéraire	49
5.2.4	Déterminer l'itinéraire jusqu'à la prochaine destination	49
5.2.5	Enregistrer le lieu d'emplacement actuel dans les favoris	50
5.2.6	Contourner une section de l'itinéraire	50
5.3	Autres fonctions de navigation.....	50
5.3.1	TMC (vendus en option)	50
5.3.2	GPS	52

Informations supplémentaires53

1	Marco Polo Navi-Manager (en option)	54
2	Service et assistance	55
3	Glossaire.....	56

Avant de conduire

Bienvenue dans le monde de la navigation mobile de Marco Polo. Les chapitres suivants vous décriront en détail les fonctions de votre logiciel de navigation «Marco Polo Navigator ». Certains chapitres contiennent des références à des accessoires optionnels ou des explications sur des fonctions optionnelles. La référence à de telles options est expressément mentionnée dans chacun des chapitres concernés.

Avant d'utiliser pour la première fois votre appareil de navigation, nous vous prions de lire attentivement ce manuel afin de vous familiariser avec les nombreuses fonctions du Marco Polo Navigator.

1 Aperçu des fonctions du Marco Polo Navigator

- **Navigation** – Dans le mode « Navigation », vous pouvez indiquer une destination et vous y laisser guider en tout confort. Vous pouvez également introduire une ou plusieurs étapes intermédiaires et vous faire guider successivement jusqu'à ces étapes et jusqu'au lieu de destination final. Dans tous les cas, vous recevrez des instructions de guidage visuelles et sonores. Le navigateur de Marco Polo vous conduit ainsi jusqu'au numéro de la rue désirée.
- **Itinéraires** – Cette fonction vous permet de planifier à l'avance un itinéraire. Pour cela, il vous suffit de définir un point de départ et d'arrivée. Le navigateur de Marco Polo détermine l'itinéraire optimal entre ces deux points en tenant compte de vos paramètres de profil individuels. Là encore, vous pouvez être guidé jusqu'au numéro de la rue désirée.
- **Position** – Dans le mode « Position », votre position actuelle est indiquée sur la carte pendant le trajet. Aucun itinéraire n'étant déterminé dans ce mode, l'appareil ne vous donnera aucune instruction spécifique autre que votre position actuelle.
- **City Guide** – Le guide des villes est le guide touristique multimédia de Marco Polo. Il vous permettra de découvrir des endroits romantiques, des cafés agréables, des spécialités raffinées et tout ce que vous pouvez et devez voir dans une ville. Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation de ce guide dans le manuel correspondant.
- **Paramètres** – Le menu de paramétrage vous permet de configurer votre Marco Polo Navigator. Vous pouvez procéder aux réglages du système, modifier les paramètres linguistiques, déterminer vos propres destinations ou programmer votre profil de navigation.
- **Lecteur MP3 (en option)** – Téléchargez vos titres favoris sur une carte mémoire SD et allumez le lecteur MP3 installé en option. Vous pouvez ainsi écouter de la musique ou des histoires pendant la navigation.

Remarque : les fonctions de navigation, de planification d'itinéraires et de détermination de votre position ne sont pas disponibles lorsque la carte correspondante fait défaut. Veillez par conséquent à installer les cartes appropriées avant d'utiliser l'une de ces fonctions. Lors de la livraison du produit, l'ensemble des cartes sont déjà installés. Vous trouverez de plus amples

informations sur l'installation des cartes dans le chapitre relatif au Marco Polo Navi-Manager (en option).

2 Démarrer le Marco Polo Navigator

A partir de l'écran principal, vous pouvez accéder à toutes les fonctions de votre navigateur.



Remarque : lors de la première mise en marche, l'appareil vous demandera de choisir une langue, une voix d'annonce (locuteur) ainsi que votre carte préférée. Après cette première programmation, vous pourrez modifier à tout moment l'ensemble de ces réglages dans le menu **Paramètres**.

3 Procéder aux réglages

Vous voyez apparaître sur l'écran principal le menu **Paramètres** à partir duquel vous pourrez adapter votre Marco Polo Navigator à vos besoins personnels. Les paragraphes suivants décrivent en détail les options du menu Paramètres.



3.1 Saisir et traiter vos destinations personnelles (favoris)

L'option **Favoris** vous permet d'enregistrer et de nommer les destinations dont vous avez fréquemment besoin. Ces destinations pourront ainsi rapidement et facilement être consultées dans le menu de sélection des destinations et être ainsi utilisées pour la navigation ou la planification de vos itinéraires.

1. Dans le menu Paramètres, appuyez sur **Favoris**. Vous pouvez ajouter de nouvelles destinations ou bien traiter des destinations déjà existantes.
2. Ajouter une nouvelle destination favorite : pour cela, appuyez sur la touche **Ajouter**. Introduisez la nouvelle adresse ou sélectionnez une adresse parmi les dernières destinations enregistrées (cf. à ce sujet le chapitre sur la sélection des destinations). Indiquez le nom de la nouvelle destination dans la case intitulée **Nom**. Confirmez l'entrée en appuyant sur **OK**.



3. Traiter une destination favorite déjà existante : vous pouvez renommer ou supprimer à tout moment une destination favorite déjà existante. Si vous désirez modifier l'adresse de destination, vous devez supprimer la destination correspondante et introduire une nouvelle adresse.
 - Pour renommer une destination déjà existante, sélectionnez-la en appuyant dessus. Indiquez le nouveau nom de la destination dans la case intitulée **Nom**. Confirmez l'entrée en appuyant sur **OK**.
 - Pour supprimer une destination déjà existante, sélectionnez-la en appuyant dessus. Appuyez sur la touche **Effacer**. Répondez **Oui** à la requête de confirmation qui s'affiche pour supprimer définitivement la destination.

3.2 Définir le profil de navigation

L'option **Profil** disponible dans le menu Paramètres vous permet de personnaliser les paramètres de navigation. Les réglages que vous effectuez ici auront une influence décisive sur le calcul de l'heure d'arrivée et du temps de trajet ainsi que sur la navigation jusqu'au lieu de destination.



La touche **Chauffeur/véh.** vous donne la possibilité d'introduire les données concernant votre mode de déplacement.



1. Appuyez sur la touche **Chauffeur/véh.** qui se trouve dans l'option **Profil** du menu Paramètres.
2. Sélectionnez votre mode de déplacement parmi les propositions suivantes : **Voiture**, **Moto**, **Vélo** ou **Piéton**. Le symbole choisi est marqué en bleu.
3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

Remarque : veuillez noter qu'aucune annonce vocale n'a lieu pendant la navigation en mode piéton. Par ailleurs, le Marco Polo Navigator ne permet pas une navigation en mode piéton pour les trajets de plus de 350 km.

Outre le mode de déplacement, la touche **Optimisation** vous permet de définir les critères à partir desquels votre navigateur pourra optimiser le calcul de l'itinéraire.



1. Sélectionnez l'une des trois possibilités d'optimisation suivantes. Le symbole choisi est marqué en bleu.
 - **Court** : vous propose l'itinéraire le plus court jusqu'à votre lieu de destination.
 - **Rapide** : vous propose l'itinéraire le plus rapide jusqu'à votre lieu de destination. En général, cet itinéraire privilégie les routes principales (autoroutes et routes nationales).
 - **Economique** : vous propose l'itinéraire qui constitue le meilleur compromis entre le trajet court et le trajet rapide. Lors de la comparaison des différentes possibilités, l'appareil prend notamment en compte le fait que la minimisation du temps de trajet grâce à une plus grande vitesse peut entraîner une consommation d'essence plus importante.
2. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

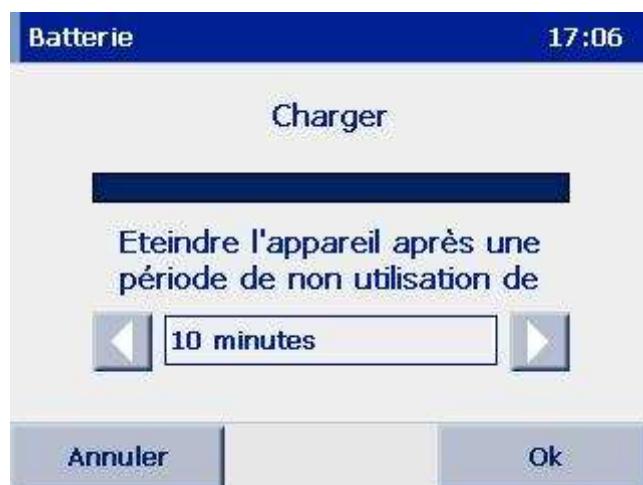
En appuyant sur les autres touches (**Autoroutes**, **Ferries** et **Routes à péage**), vous pouvez exclure de l'itinéraire les autoroutes, les ferries et les routes soumises à péage.

1. Appuyez sur le symbole désiré. Un symbole radié vous indique que vous avez exclu de l'itinéraire les autoroutes, les ferries et / ou les routes à péage.
2. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

Remarque : s'il n'est pas possible d'atteindre votre lieu de destination sans l'aide d'une ou de plusieurs options exclues au préalable, le navigateur ignorera cette exclusion et déterminera l'itinéraire en intégrant la ou les options exclues (autoroute, ferry ou route à péage).

3.3 Vérifier le niveau de l'accumulateur

L'option **Batterie** vous permet de contrôler la capacité restante de l'accumulateur de votre appareil de navigation.



1. Appuyez sur **Batterie** pour consulter la capacité restante de l'accumulateur (capacité indiquée en pourcentage par rapport à la puissance maximale de l'accumulateur).
2. Vous pouvez également programmer une minuterie qui désactivera automatiquement votre appareil si celui-ci n'est pas utilisé au cours d'une période de temps déterminée. Vous avez le choix entre les possibilités suivantes : **Jamais**, **10 minutes**, **20 minutes** ou **30 minutes**.
3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

3.4 Procéder aux réglages de navigation

La touche **Navigation** disponible dans le menu Paramètres vous permet d'accéder à d'autres options de réglage pour la navigation. Vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes.



3.4.1 Définir / modifier l'adresse du domicile

En appuyant sur l'option **Définir domicile**, vous pouvez introduire l'adresse de votre domicile afin d'enregistrer celui-ci durablement en tant que destination privilégiée. Vous pourrez ainsi directement et rapidement sélectionner cette adresse grâce au symbole **Domicile** disponible dans le menu de sélection des destinations. Vous pourrez également sélectionner cette adresse en tant que point de départ ou d'arrivée dans le cadre du planificateur d'itinéraires (là encore, le symbole **Domicile** vous sera proposé).

1. Appuyez sur la touche **Définir domicile** dans le menu des paramètres de navigation.
2. Indiquez l'adresse de votre domicile au moyen du clavier apparaissant sur l'écran (cf. à ce sujet le chapitre sur la saisie des adresses) ou sélectionnez l'un de vos favoris ou l'une des dernières destinations parcourues lorsque l'adresse de votre domicile y est contenue.
3. L'affichage retourne automatiquement au menu des paramètres de navigation.

Remarque : si vous n'avez pas encore enregistré l'adresse de votre domicile, vous pouvez aussi le faire dans le menu de sélection des destinations après avoir appuyé une fois sur la touche **Définir domicile** qui y apparaît. Après avoir introduit pour la première fois l'adresse de votre domicile, la touche **Définir domicile** se modifie en **Domicile** dans le menu de sélection des destinations.

3.4.2 Sélectionner les catégories des destinations spéciales

Votre navigateur dispose de toute une série de destinations spéciales (*Points of Interest* en anglais ou POI) classées dans différentes catégories. Vous pouvez ainsi sélectionner de nombreuses adresses de stations-services, de restaurants, d'hôtels et de nombreux autres endroits. Cette fonction vous permet de rechercher des destinations en indiquant ou sélectionnant uniquement un nom (exemple : hôtel « Unter den Linden »).

Dans l'option **Dest. spéciales**, vous pouvez sélectionner les catégories au sein desquelles des destinations spéciales vous seront proposées lors de la navigation ou de la planification de l'itinéraire. Vous pouvez également indiquer ces POI en tant que lieu de destination dans le cadre de la navigation ou bien en tant que point de départ dans le cadre de la planification d'un itinéraire.



1. Appuyez sur **Dest. spéciales** dans le menu des paramètres de navigation. Les catégories installées dans votre appareil s'affichent sur l'écran.
2. Activez ou désactivez la catégorie désirée en appuyant sur la ligne correspondante, ce qui aura pour effet de cocher ou de désactiver la case concernée.
3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

3.4.3 Activer / désactiver le détecteur de radars

Le détecteur de radars est une fonction supplémentaire intégrée qui, au moyen des données sur les radars, vous permet d'être averti des lieux d'emplacement des dispositifs stationnaires de surveillance du trafic (radars). Cet avertissement s'effectue de manière sonore. Si vous désirez utiliser cette fonction, vous devez télécharger sur votre appareil de navigation mobile les données relatives à l'emplacement des radars stationnaires en Europe. Ces données sont disponibles sur Internet. Le téléchargement est gratuit et s'effectue par l'intermédiaire du

Marco Polo Navi-Manager (en option). Ce n'est qu'après avoir effectué ce téléchargement que vous pourrez avoir accès à la fonction du détecteur de radars. Afin d'activer cette fonction dans votre navigateur, appuyez sur la touche **Détecteur de radars**. Pour désactiver la fonction, il vous suffit d'appuyer à nouveau sur cette touche. Le symbole du détecteur de radars est radié lorsque la fonction est désactivée.

Remarque : le détecteur de radars est désactivé avant le début de chaque navigation. Si vous avez installé sur votre appareil de navigation mobile les données relatives à l'emplacement des radars et si vous avez activé la fonction du détecteur de radars dans le navigateur, vous devez réactiver cette fonction dans le menu de navigation après le début de chaque navigation. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre consacré à l'activation du détecteur de radars.

Important : dans certains pays, il n'est pas permis d'utiliser l'avertisseur de radars. Assurez-vous tout d'abord de ne pas utiliser ce système dans les pays concernés. Le détecteur de radars est considéré comme opérationnel à partir du moment où vous avez téléchargé les données relatives à l'emplacement des radars sur votre appareil. Aucune donnée sur l'emplacement des radars n'est disponible en Suisse.

3.4.4 Activer / désactiver les outils des cartes

L'option **Aide 2D** vous permet d'activer et de désactiver la boussole et l'échelle dans l'affichage 2D des cartes.

1. Appuyez sur **Aide 2D** afin d'activer cette fonction et d'intégrer les outils dans l'affichage 2D de la carte.
2. Lorsque vous appuyez à nouveau sur le symbole, la fonction est désactivée. Le symbole radié vous indique que la fonction des outils 2D n'est plus active.
3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

3.4.5 Modifier les options TMC (en option)

Le logiciel de navigation « Marco Polo Navigator » est en mesure de recevoir des messages TMC (*Traffic Message Channel*) concernant les perturbations actuelles du trafic (comme les embouteillages par exemple). TMC est un service de données numériques qui transmet par signal radio les informations sur le trafic. Ce système nécessite par conséquent la réception d'un émetteur radio approprié. Lorsqu'un récepteur TMC est branché dans votre véhicule et que des messages TMC sont envoyés par signal radio, votre appareil de navigation vous fournit des informations sur la cause de la perturbation, sur la route ou la portion de route concernées et sur la longueur de la perturbation. Le Marco Polo Navigator vous permet en outre d'intégrer ces données dans la navigation afin de vous proposer un autre itinéraire.

La planification des itinéraires ne tient généralement pas compte des messages TMC.

Au sein du menu **Options TMC**, vous pouvez programmer la manière dont votre navigateur devra tenir compte des messages TMC pendant la navigation. Vous pouvez également désactiver complètement cette fonction.



1. Sélectionnez l'une des options suivantes. Le symbole choisi est marqué en bleu.
 - Sélectionnez **Tj considérer** lorsque le navigateur doit automatiquement prendre en compte l'ensemble des messages TMC dans le cadre de l'itinéraire déterminé. Lorsque cette option est activée, l'appareil examine les alternatives possibles et détermine un nouvel itinéraire dans la mesure où cela est plus favorable pour vous. Si le navigateur ne propose pas un nouvel itinéraire, cela signifie que la meilleure alternative pour vous est de rester sur la route où la perturbation est signalée.
 - Sélectionnez **Tj demander** afin d'être informé des perturbations du trafic dès réception d'un message se rapportant à votre itinéraire. Si cela est le cas, une fenêtre contenant toutes les informations détaillées s'ouvre pendant la navigation. La touche **Prendre en compte** vous permettra de prendre en compte le message dans l'itinéraire. Vous pouvez également appuyer sur **Retour** pour ignorer le message.
 - Sélectionnez **Seulement afficher** lorsque les messages TMC reçus doivent uniquement être affichés dans la liste TMC. Vous n'êtes alors pas explicitement averti des perturbations, même lorsque celles-ci se rapportent à votre itinéraire. Afin de consulter la liste TMC, appuyez sur la touche **TMC** dans l'écran de navigation.
 - Sélectionnez **Désactiver** pour désactiver complètement la fonction TMC. Vous ne recevrez alors plus de messages TMC. La navigation

n'affichera par conséquent aucune information sur les perturbations du trafic.

2. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.

3.4.6 Sélectionner les unités de mesure

Appuyez sur **Kilomètres/miles** pour déterminer l'unité de mesure dans laquelle la longueur des trajets sera exprimée. Vous pouvez choisir entre les kilomètres ou les miles. Le symbole sélectionné est marqué en bleu, tandis que l'autre symbole s'affiche en gris.

3.5 Procéder aux réglages du système

La touche **Système** vous permet d'avoir accès aux autres réglages du système. Vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes.



3.5.1 Adapter le volume

En appuyant sur l'option **Volume**, vous pouvez modifier ou désactiver complètement le volume de votre appareil de navigation. Vous avez le choix entre deux niveaux de réglage du volume. Dans le cadre du premier niveau, vous déterminez le volume général du système de votre appareil. Au second niveau, vous pouvez procéder à un ajustement spécifique du volume pour certaines fonctions du navigateur. Ces derniers réglages s'effectuent toujours en fonction du volume général du système.

1. Afin de modifier ou de complètement désactiver le volume du système, appuyez tout d'abord sur la touche **Volume**.
2. Vous pouvez augmenter le volume en appuyant sur le symbole « plus » ou bien le diminuer à l'aide du symbole « moins ». Une barre montre le volume choisi par rapport au volume maximal.

3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK** ou quittez l'écran en appuyant sur **Annuler**.



Remarque : vous pouvez également modifier le volume du système à l'aide des boutons de votre appareil de navigation.

Dans une seconde étape, vous pouvez effectuer un réglage séparé du volume pour certaines fonctions, à savoir le volume des voix d'annonce (locuteurs), du guide des villes, du lecteur MP3 (en option) et du son des touches du système.

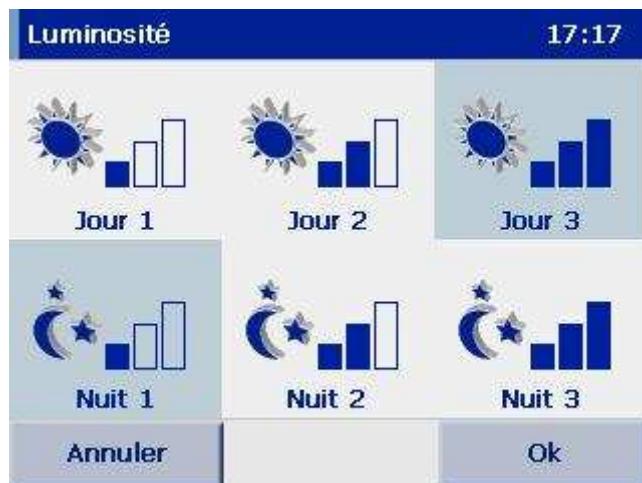
1. Afin d'accéder aux réglages avancés du volume, appuyez sur **Avancé** dans l'option Volume.
2. Comme à l'étape précédente, le volume des différentes fonctions (**Locuteur**, **City Guide**, **Lecteur MP3 (en option)**, **Système son**) peut être augmenté à l'aide du symbole « plus » ou bien diminué à l'aide du symbole « moins ».
3. Appuyez sur **OK** pour enregistrer les réglages et quitter l'affichage. Vous retournez alors au premier niveau de réglage du volume. Appuyez sur **Annuler** pour quitter cet écran sans enregistrer les réglages effectués.



Remarque : les réglages avancés du volume dépendent toujours du réglage du volume général du système. Toute modification du volume du système entraîne ainsi une adaptation correspondante du volume des différentes fonctions de votre navigateur.

3.5.2 Ajuster la luminosité

L'option **Luminosité** vous permet de déterminer le niveau de luminosité de l'écran de votre appareil de navigation mobile dans les modes d'affichage de jour et de nuit.



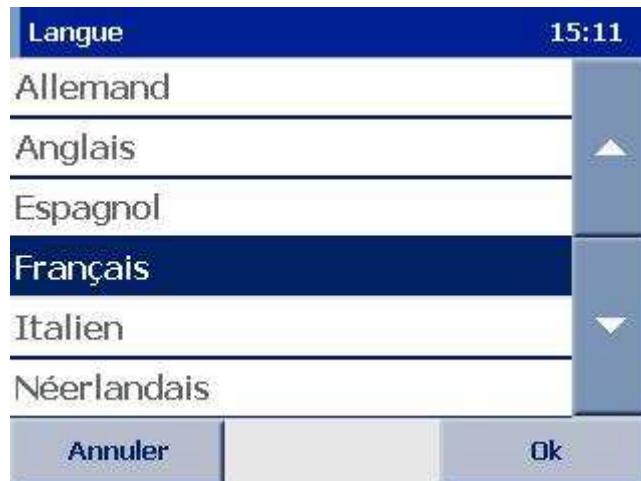
1. Appuyez sur la touche **Luminosité**. Vous pouvez choisir entre trois niveaux de luminosité, que ce soit pour l'affichage de jour ou l'affichage de nuit. Dans les deux cas, le niveau 1 correspond à la luminosité la plus faible, le niveau 3 à la luminosité la plus forte. En diminuant la luminosité pendant la nuit, vous atténuez l'intensité lumineuse de l'écran et le rendez par conséquent moins aveuglant.
2. Sélectionnez le niveau de luminosité désiré en appuyant sur le symbole correspondant. Le symbole sélectionné est marqué en bleu.
3. Confirmez ensuite votre choix en appuyant sur **OK**.

3.5.3 Sélectionner la langue et la voix d'annonce

Si votre navigateur contient plusieurs langues, vous pouvez sélectionner ou modifier la langue désirée via l'option **Langue**.

1. Appuyez sur **Langue** pour sélectionner la langue du menu et une voix d'annonce (locuteur).
2. Sélectionnez tout d'abord la langue dans laquelle les menus du navigateur apparaîtront. Puis sélectionnez la voix d'annonce de la langue correspondante.

3. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.



3.5.4 Programmer les fuseaux horaires et le format de l'heure

L'option **Date & heure** vous permet de programmer les fuseaux horaires et le format de l'heure.



Remarque : la date actuelle ainsi que l'heure actuelle sont reçues par un signal GPS et sont par conséquent toujours exactes à la seconde près.

1. Appuyez sur la touche **Heure**.
2. Afin de programmer le fuseau horaire dans lequel vous vous trouvez, appuyez sur la flèche de droite ou de gauche dans la partie supérieure de l'écran.
3. Afin de programmer le format d'affichage de l'heure, appuyez sur le cercle correspondant (**12 heures/24 heures**) dans la partie inférieure de l'écran.

4. Confirmer les réglages en appuyant sur **OK** ou quittez l'écran sans enregistrer les réglages en appuyant sur **Annuler**.

3.5.5 Recalibrer l'écran

Si l'écran ne réagit plus efficacement aux effleurements tactiles, il est nécessaire de le recalibrer. Pour cela, vous avez besoin d'un stylo informatique (en option) ou d'un autre objet à la pointe émoussée. Afin d'éviter tout endommagement de l'écran, n'appuyez jamais dessus avec un objet pointu.

1. Sélectionnez l'option **Ecran** dans le menu des réglages du système et démarrez le calibrage en confirmant l'écran suivant avec **OK**. Si vous ne désirez pas procéder au calibrage, vous pouvez quitter cet écran en appuyant sur **Annuler**.
2. Appuyez le stylo sur la croix et maintenez-le dessus un court instant. Répétez la procédure pour chaque position où se trouve la croix.
3. Le calibrage est terminé lorsque plus aucune croix n'est visible. Appuyez encore une fois sur l'écran afin de retourner dans le menu des réglages du système.

3.6 Afficher les informations

Le menu **Info** contient des fonctions supplémentaires qui vous permettent de consulter les informations sur le statut actuel du GPS, sur le logiciel et les cartes utilisés ainsi que sur la licence et les copyrights du logiciel. Vous ne pouvez procéder à aucun réglage à ce niveau.



3.6.1 Tester la fonctionnalité du GPS

Appuyez sur la touche **Test GPS** pour tester la fonctionnalité GPS de votre appareil de navigation mobile. Une page s'affiche et vous donne les informations sur l'état de la connexion GPS et sur votre position actuelle. Appuyez sur la touche **Retour** pour revenir au menu d'information.

Informations GPS		14:52
Qualité GPS:		
satellites:	5	
Position actuelle:	48° 43' 21,3" N	
	9° 13' 25,0" E	
Altitude actuelle:	414 m adnm	
Vitesse:	0 km/h	
Retour		

Remarque : si votre appareil de navigation dispose du système GPS Premium (en option), veillez à télécharger toutes les semaines sur votre appareil (via le Navi-Manager (en option)) les données actuelles sur la détermination de la position GPS. Le temps nécessaire à déterminer votre position se réduira ainsi considérablement et la navigation pourra démarrer beaucoup plus rapidement.

3.6.2 Afficher les informations du système

L'option **A propos de** vous permet de consulter les informations du système, comme notamment la version du logiciel de navigation ainsi que les cartes disponibles et leur version. Pour cela, il vous suffit d'appuyer sur la touche **A propos de** dans le menu des paramètres. Appuyez sur **Retour** afin de quitter cet écran.

Infos sur le système		14:54
Version :	5.0	
Build :	2595 (08/02/2007)	
Nom de carte :	France	
Données carto. :	2007-2	
Retour		

3.6.3 Afficher les informations de copyright

Appuyez sur la touche **Copyright** pour consulter les informations concernant les copyrights du logiciel. Vous y trouverez toutes les informations à ce sujet, selon les différents pays.



4 Sélectionner une destination

La sélection d'un lieu de destination (dans le cadre de la navigation) ou bien d'un point de départ et d'arrivée (dans le cadre de la planification d'un itinéraire) peut s'effectuer de différentes manières :

- via la saisie d'une adresse ;
- via la sélection d'un lieu sur la carte ;
- via la sélection d'une destination spéciale (POI) ;
- via la sélection d'une destination favorite ;
- via la sélection d'une des dernières destinations parcourues ;
- via la sélection de l'adresse du domicile ;
- via la fonction de recherche périphérique.



4.1 Saisie d'une adresse

1. Appuyez sur le symbole **Adresses** dans le menu de navigation (pour introduire une adresse comme lieu de destination) ou dans le menu du planificateur d'itinéraires (pour introduire une adresse de départ et d'arrivée).
2. Sélectionnez tout d'abord le pays dans lequel le lieu de destination se trouve. Pour cela, appuyez sur le nom du pays concerné dans le coin supérieur droit de votre écran de navigation. L'écran intitulé **Sélectionner un pays** s'ouvre ensuite. Toutes les cartes nationales installées dans votre appareil sont affichées par ordre alphabétique dans une liste. Vous trouverez dans la partie supérieure de la liste toutes les cartes avec le réseau détaillé des routes. Les pays européens pour lesquels seul un réseau de grandes routes est disponible sont également indiqués dans la partie inférieure de la liste. Ces pays sont identifiés par un symbole autoroutier.



Carte nationale avec réseau détaillé des routes.



Pays pour lequel seul un réseau de grandes routes est disponible.



Remarque : vous ne pouvez introduire une destination que si la carte nationale correspondant au pays de destination est installée sur votre appareil de navigation. Pour les pays dans lesquels seul un réseau de grandes routes est disponible, la sélection des destinations n'affichera que les villes qui se trouvent sur ces grandes routes. Vous trouverez les cartes détaillées de ces pays sur Internet, dans la boutique en ligne de Falk.

3. Introduisez la ville dans la case prévue à cet effet (champ de données). A cet effet, vous pouvez introduire le nom de la ville ou le numéro du code postal. Avant de commencer à saisir la ville, veuillez consulter la liste des dernières destinations parcourues qui s'affiche automatiquement. Vérifiez avant toute saisie d'une nouvelle adresse si celle-ci ne se trouve pas déjà dans la liste proposée.

La saisie de l'adresse s'effectue au moyen du clavier apparaissant sur l'écran. Selon la nature du texte à introduire, le clavier choisit automatiquement le mode approprié (mode alphabétique, mode numérique ou mode des symboles). Vous pouvez également modifier le mode d'affichage du clavier au moyen des touches qui se trouvent dans la partie inférieure du champ de données. Veuillez noter que pour des raisons de place, certains symboles peuvent être contenus dans le bloc numérique.

La fonction d'anticipation du navigateur vous aide lors de la saisie d'une adresse. Cette fonction vérifie pendant l'introduction des données quelles lettres peuvent encore être utilisées pour former le nom d'une ville existante et masque ainsi les lettres inutiles. Parallèlement à cela, les résultats

correspondant à votre entrée s'affichent dans la liste située sous le champ de données et peuvent être sélectionnés.



Remarque : dans de nombreux cas, il suffit d'introduire une partie du nom de la ville pour obtenir directement le bon résultat. Pour les noms de ville composés, le système intégré de recherche identifie chaque partie du nom de la ville (y compris les parties qui ne constituent pas le premier mot). Si vous recherchez la ville de « Schwäbisch Gmünd » par exemple, il suffit d'introduire le mot « Gmünd ». Grâce à la fonction d'anticipation et à la possibilité d'introduire des lettres sans tréma, vous obtiendrez directement le bon résultat après avoir introduit « Gmu ».

Selectionnez la ville désirée en appuyant sur la ligne correspondante de la liste des résultats.

4. Entrez ensuite le nom de la rue. Confirmez votre sélection en appuyant sur la ligne correspondante de la liste de résultats. Si vous ne désirez pas spécifier une rue et / ou un numéro de rue (vous voulez par exemple uniquement vous rendre au centre-ville), appuyez directement sur **Calculer** après avoir introduit le nom de la ville.



- Dans la plupart des pays, le navigateur peut vous conduire jusqu'au numéro précis d'une rue. Lorsque vous connaissez ce numéro, indiquez-le et confirmez votre entrée en appuyant dessus sur le champ de données. La détermination de l'itinéraire s'effectue alors automatiquement.



Remarque : si la sélection de votre destination n'est pas suffisamment précise du fait que l'adresse introduite existe plusieurs fois dans la ville de destination, un écran supplémentaire apparaît avant le calcul de l'itinéraire. Cet écran vous présente une liste avec l'ensemble des possibilités convenant à votre entrée et distingue les résultats par code postal et par quartier. En appuyant sur la touche **Carte**, vous pouvez préalablement visualiser la destination sur la carte. Appuyez sur **Calculer** pour procéder à la détermination de l'itinéraire vers le lieu sélectionné.



- En cas d'adresse incomplète (introduction du nom de la ville ou bien de la ville et de la rue), vous pouvez également d'abord visualiser le lieu de destination sur la carte. Pour cela, appuyez sur **Carte** dans le champ de données. Les touches **-/+** situées sur la carte vous permettent d'agrandir ou de réduire le format de la carte.



7. Si l'adresse est complète et précise, l'itinéraire est automatiquement calculé. Dans tous les autres cas, vous devez confirmer l'adresse au moyen de la touche **Calculer** (cette touche est disponible dans la liste de sélection des destinations ainsi que sur la carte). Une barre de progrès vous informe de l'état du calcul de l'itinéraire. En règle générale, le calcul de l'itinéraire ne prend que quelques secondes.

4.2 Sélection d'un lieu sur la carte

Si vous ne disposez pas d'une adresse complète lors de la sélection de la destination, mais si vous êtes en mesure de la localiser sur la carte, vous pouvez déterminer manuellement la destination au moyen de la carte.

1. Pour cela, introduisez tout d'abord la ville dans le menu de sélection des destinations et confirmez votre entrée en appuyant sur la ligne correspondante dans la liste des résultats.
2. Appuyez sur la touche **Carte**. Vous pouvez agrandir ou réduire le format de la carte via les **touches -/+** ou bien déplacer la carte en positionnant le stylo informatique sur un endroit et en le bougeant sans relâcher la carte.
3. Appuyez sur l'endroit que vous désirez marquer en tant que destination. La marque sera placée à cet endroit.
4. Appuyez sur **Calculer** pour procéder à la détermination de l'itinéraire.

4.3 Sélection d'une destination spéciale (POI)

Au lieu d'introduire une adresse complète ou le nom d'une rue, vous pouvez également rechercher des destinations spéciales (POI) dont les adresses sont déjà enregistrées au sein du Marco Polo Navigator. Ces destinations spéciales sont réparties dans différentes catégories et vous fourniront la plupart du temps une aide utile lors de la recherche d'endroits intéressants, de curiosités, d'hôtels, de restaurants, etc. La touche des destinations spéciales, située dans le menu des réglages de navigation, vous permettra de déterminer les catégories de POI qui vous seront proposées dans le menu de sélection des destinations.

1. Choisissez dans le menu de sélection des destinations le pays, la ville et éventuellement la rue dans lesquels vous désirez rechercher une destination spéciale.
2. Appuyez sur **POI** dans le coin supérieur gauche de votre écran de navigation. Les catégories des destinations spéciales sont listées par ordre alphabétique. Vous pouvez vous déplacer dans cette liste grâce aux flèches.



3. Sélectionnez une catégorie en appuyant dessus ou bien appuyez sur **Suivant**. Les POI vous seront indiqués par ordre de distance croissant par rapport au centre-ville ; lorsque vous avez saisi le nom d'une rue, l'écran affiche les POI situés dans les environs immédiats de la rue. Vous pouvez là encore vous déplacer dans la liste au moyen des flèches.
4. Sélectionnez une destination. L'itinéraire est alors calculé.

Remarque : les distances indiquées dans la liste des POI sont déterminées en ligne directe par rapport à la destination. Ce n'est que lors du calcul de l'itinéraire que la distance exacte du trajet sera déterminée.

4.4 Sélection d'une destination favorite

La touche **Favoris** vous permet d'accéder aux adresses que vous avez enregistrées dans le menu des paramètres. Si vous n'avez pas encore enregistré de telles adresses, la touche apparaîtra en gris. Si vous avez déjà enregistré une ou plusieurs destinations au sein de vos favoris, la touche sera active dans le menu de sélection des destinations.

1. Afin d'opérer un choix parmi les destinations que vous avez enregistrées, appuyez sur la touche **Favoris**. Vos destinations favorites vous seront indiquées par ordre alphabétique, selon le nom que vous leur avez donné.



2. Choisissez une destination. Vous pouvez vous déplacer dans la liste grâce aux flèches ou bien rechercher la destination désirée en introduisant le nom au moyen du clavier apparaissant sur l'écran.
3. Appuyez sur **Calculer** pour procéder à la détermination de l'itinéraire.

4.5 Sélection de l'une des dernières destinations parcourues

Le Marco Polo Navigator vous permet de consulter rapidement et facilement les dernières destinations que vous avez parcourues. Les destinations sont continuellement enregistrées dans une liste et peuvent être consultées en cas de besoin dans le menu de sélection des destinations, via la touche **Dest. préc.**

1. Dans le menu de sélection des destinations, appuyez sur la touche **Dest. préc.**.
2. Vous pouvez vous déplacer dans la liste grâce aux flèches ou bien rechercher la destination désirée en introduisant le nom au moyen du clavier apparaissant sur l'écran.

3. Appuyez sur **Calculer** pour procéder à la détermination de l'itinéraire.

Remarque : le Marco Polo Navigator peut enregistrer les 20 dernières destinations parcourues avant de les effacer en commençant par la première entrée.

4.6 Sélection de l'adresse du domicile

Si vous avez déjà enregistré l'adresse de votre domicile dans le menu des réglages de navigation, la touche **Domicile** vous permet de sélectionner cette adresse en tant que point de départ ou en tant que point d'arrivée. L'itinéraire est alors calculé. Vous n'avez pas besoin de confirmer la sélection.

Si vous n'avez pas encore enregistré l'adresse de votre domicile, le Marco Polo Navigator vous redirige vers l'écran correspondant.

4.7 Sélection périphérique

La fonction de recherche périphérique vous permet de chercher rapidement et simplement des destinations spéciales à proximité de votre lieu d'emplacement actuel.

Vous pouvez utiliser cette fonction de recherche dans le menu de sélection des destinations ; pendant la navigation, cette fonction est également disponible dans le menu de navigation.

1. Dans les deux cas, appuyez sur le symbole de **Rech. périph.** afin de démarrer la recherche.
2. Vous voyez le dernier lieu enregistré sur la carte. Si cet endroit correspond à votre lieu d'emplacement actuel, appuyez sur **Suivant**. Si vous êtes à un autre endroit, vous pouvez déterminer votre nouvelle position en appuyant sur la touche **Relancer position**.



3. Sélectionnez la catégorie de POI au sein de laquelle vous désirez rechercher une destination spéciale. Les catégories sont classées par ordre alphabétique.
4. Les POI vous sont indiqués par ordre de distance croissant par rapport à votre lieu d'emplacement actuel. Choisissez une destination. L'itinéraire est alors calculé.

Remarque : les distances indiquées dans la liste des POI sont déterminées en ligne directe par rapport à la destination. Ce n'est que lors du calcul de l'itinéraire que la distance exacte du trajet sera déterminée.

5 Planification des itinéraires avec le Marco Polo Navigator

Avant de vous faire guider en toute sécurité jusqu'à votre destination par le Marco Polo Navigator, vous pouvez tout d'abord planifier le trajet chez vous à l'aide du planificateur d'itinéraires et consulter ainsi la route au préalable. Vous pouvez non seulement afficher le trajet et le temps prévu, mais également simuler l'itinéraire sur votre appareil de navigation mobile. Le planificateur d'itinéraires est conçu de manière similaire au menu de navigation. La seule différence est que vous devez tout d'abord indiquer un point de départ (dans le menu de navigation, cette étape n'a pas lieu d'être, puisque le point de départ correspond à votre position GPS actuelle). Pour planifier un itinéraire, veuillez procéder comme suit :

1. Dans l'écran principal, appuyez sur **Itinéraires**.
2. Introduisez tout d'abord l'adresse de départ ou bien choisissez à cet effet l'adresse de votre domicile, d'une destination favorite ou de l'une des dernières destinations parcourues. Appuyez sur le symbole de la **Carte** pour y consulter l'adresse indiquée et sélectionnez manuellement le point de départ en appuyant dessus, si nécessaire. Vous pouvez agrandir ou diminuer le format de la carte au moyen des **flèches -/+**. Confirmez votre choix en appuyant sur **OK**.



3. Introduisez ensuite l'adresse d'arrivée ou bien choisissez à cet effet l'adresse de votre domicile, d'une destination favorite ou de l'une des dernières destinations parcourues. Là encore, vous accédez à la carte en appuyant sur le symbole correspondant (**Carte**). Appuyez sur **Calculer** pour procéder à la détermination de l'itinéraire. Appuyez sur **Retour** pour retourner au menu de sélection des destinations.



4. Une fois que la route a été calculée, trois touches vous sont proposées.

- La touche **Annuler** vous permet de mettre fin à la planification de l'itinéraire. Vous retournez alors à l'écran principal.
- La touche **Itinéraire** vous permet d'afficher la liste de l'itinéraire. Grâce à cette liste, vous pourrez voir étape par étape les différentes parties de votre trajet entre le point de départ et le point d'arrivée. En appuyant sur la touche **Simulation**, vous pouvez en outre effectuer un parcours simulé du trajet déterminé. Dans le cadre de cette simulation, le parcours s'effectue plus rapidement que lors de la navigation.
- La touche **Navigation** vous permet de démarrer la navigation afin que l'appareil vous conduise jusqu'à l'adresse d'arrivée déterminée lors de la planification de l'itinéraire. L'adresse de départ est remplacée par votre lieu d'emplacement actuel.



Naviguer avec le Marco Polo Navigator

1 Exemple pratique

Après avoir réglé l'ensemble des paramètres spécifiques au conducteur et au véhicule, adapté le Marco Polo Navigator à vos besoins personnels et déterminé les critères relatifs au calcul des itinéraires, vous pouvez enfin conduire en compagnie de votre navigateur. Les règles de base concernant la sélection des destinations ont déjà été décrites en détail dans le chapitre correspondant (cf. Sélectionner une destination). La présente section vise à décrire plus précisément les fonctions de navigation.

Afin de vous initier rapidement au monde de la navigation mobile sans long discours, nous désirons tout d'abord vous présenter un exemple de déroulement d'une navigation.

Dans notre exemple, la destination est Berlin, capitale de l'Allemagne. Nous désirons nous rendre dans la rue « Unter den Linden », au numéro 6.

1. Lorsque vous utilisez l'appareil de navigation mobile dans votre véhicule, veillez à l'installer en toute sécurité au moyen du support prévu à cet effet. Il est important que l'appareil ne soit pas projeté au sein du véhicule en cas de situation critique.
2. Allumez votre appareil.



3. Dans l'écran principal, appuyez sur la touche **Navigation**.

- Dans le menu de sélection des destinations, appuyez sur la touche **Adresses**. L'écran vous permettant d'introduire une adresse s'affiche.



- Assurez-vous tout d'abord que l'Allemagne est bien sélectionnée comme pays de destination (comme le veut notre exemple). Le pays actuellement sélectionné est indiqué dans le coin supérieur droit de l'écran. Pour modifier le pays, appuyez sur cette touche.
- Après avoir sélectionné le pays de destination (Allemagne), indiquez la ville de destination (Berlin) au moyen du clavier apparaissant sur l'écran. Le système de reconnaissance automatique des mots vous aide à saisir la ville plus rapidement et simplement, dans la mesure où seules les lettres pertinentes à votre entrée apparaissent sur l'écran. Confirmez le nom de la ville en appuyant dessus.



- Introduisez « Unter den Linden » en tant que rue de destination. Procédez à cet égard comme pour le nom de la ville. Pour les noms de rue composés, il suffit en général d'indiquer une partie du nom seulement. La liste d'assistance

vous propose les possibilités qui conviennent au mot que vous avez entré.
Confirmez le nom de la rue.



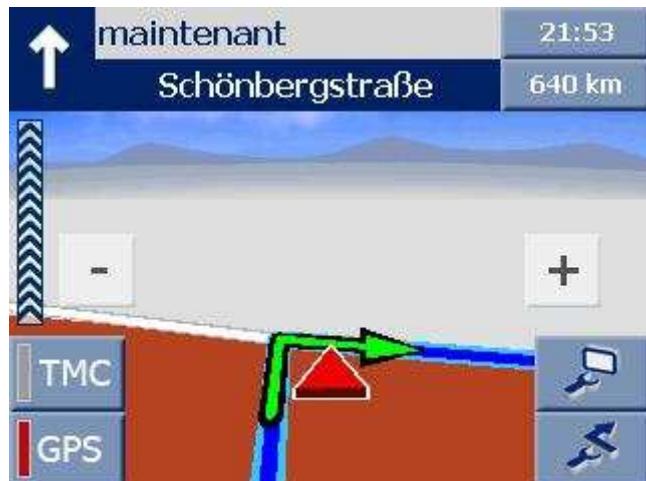
8. Introduisez le numéro de la rue (6). Confirmez ce numéro en appuyant dessus. L'itinéraire est alors automatiquement calculé.



9. La touche **Itinéraire** vous permet de consulter le parcours du trajet ainsi que la durée de l'itinéraire.



10. En appuyant sur la touche **Navigation**, vous débutez la navigation.



Remarque : si l'itinéraire passe par plusieurs pays, vous avez besoin non seulement des cartes nationales des pays que vous désirez traverser, mais également du réseau des grandes routes européennes (afin de pouvoir établir une relation entre les différentes cartes nationales). Le réseau des grandes routes européennes est également nécessaire lorsque l'itinéraire passe par un pays voisin. Vous trouverez dans notre boutique en ligne sur Internet l'ensemble des cartes nationales dont vous pouvez avoir besoin.

2 Naviguer jusqu'à une destination

Afin de parvenir à une destination à partir de votre lieu d'emplacement actuel, les étapes suivantes sont nécessaires.

1. Démarrer la navigation à partir de l'écran principal.
2. Sélectionner la destination.
3. Calculer l'itinéraire et afficher la carte.
4. Démarrer la navigation.

Dans l'exemple de navigation du chapitre précédent, cette procédure a déjà été illustrée avec une adresse à Berlin.

Comme décrit en détail dans le chapitre sur la sélection des destinations, vous pouvez sélectionner un autre élément à la place d'une adresse, à savoir : un POI (dans l'exemple précédent, il s'agirait de l'université Humboldt qui se trouve à Berlin au numéro 6 de la rue « Unter den Linden »), une destination favorite préalablement enregistrée ou bien encore une des dernières destinations parcourues.



1. Dans tous les cas, sélectionnez tout d'abord dans l'écran principal la fonction de navigation en appuyant sur la touche **Navigation**.
2. Choisissez ensuite une destination dans le menu de sélection des destinations.
3. Appuyez sur **Calculer** si vous ne connaissez pas l'adresse complète et si vous avez uniquement sélectionné une ville ou une rue. Si vous introduisez une adresse complète, l'itinéraire est automatiquement déterminé. Une barre de progrès vous informe du calcul de l'itinéraire.
4. L'adresse de destination s'affiche sur l'écran. Si vous désirez voir une description détaillée du trajet, appuyez sur la touche **Itinéraire**.
5. Pour démarrer la navigation, appuyez sur la touche **Navigation**.
6. Afin d'interrompre la navigation, appuyez sur la touche située dans le coin inférieur droit de l'écran de navigation. Vous retournez alors au menu des commandes de navigation. Appuyez sur **Inter. navig.** pour mettre fin à la navigation et retourner dans l'écran principal.

3 Naviguer vers plusieurs destinations contenues dans une liste d'étapes

Votre navigateur vous donne également la possibilité de sélectionner plusieurs étapes intermédiaires et de classer toutes ces destinations au sein d'une liste d'étapes. Cette fonction permet ainsi de planifier un itinéraire au cours duquel vous serez guidé vers plusieurs destinations successives. C'est vous qui déterminez l'ordre de ces destinations. Le navigateur vous conduit toujours dans l'ordre programmé, c'est-à-dire de la première à la dernière destination contenue dans la liste. Lorsque vous atteignez une étape intermédiaire, il vous suffit de confirmer votre arrivée. Pour cela, appuyez sur la touche **Proch. dest.** qui se trouve sur la carte. Vous pouvez alors vous rendre au prochain arrêt.

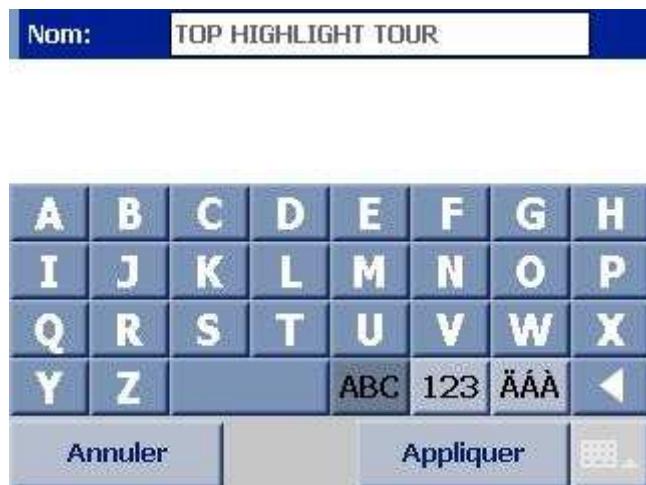
1. Dans le menu de navigation, appuyez sur la touche **Liste d'étapes** dans le coin inférieur droit de l'écran de navigation. Vous pouvez alors créer une nouvelle liste d'étapes. Vous pouvez également sélectionner une liste existante afin de modifier la liste concernée ou bien de vous laisser à nouveau guider à travers les différentes étapes programmées.



2. Afin de créer une nouvelle liste d'étapes, appuyez sur la touche **Nouvelle liste**. Vous pouvez alors introduire un nom dans la case correspondante qui se trouve dans la partie supérieure de l'écran. Si vous donnez à la nouvelle liste le même nom qu'une liste déjà existante, un message vous en avertit.
3. Lorsque vous avez donné un nom à votre nouvelle liste, confirmez cette entrée en appuyant sur **Appliquer**.



4. Afin de pouvoir naviguer jusqu'aux différentes étapes d'une liste, sélectionnez la liste correspondante. Le nom de la liste est alors marqué en bleu. Appuyez sur la touche **Calculer** afin de déterminer l'itinéraire en commençant par la première étape.
5. Afin de modifier le nom d'une liste existante, sélectionnez la liste correspondante. Le nom de la liste est alors marqué en bleu. Appuyez sur le symbole du stylo. Vous voyez apparaître un clavier ainsi que le nom de la liste dans le champ de données. Modifiez le nom ou introduisez-en un nouveau. Confirmez votre entrée avec **Appliquer**. Si vous désirez quitter cet écran sans modifier le nom originel de la liste, appuyez sur **Annuler**.



6. Afin de consulter en détail les étapes d'une liste existante et de les modifier le cas échéant, appuyez sur le symbole de la loupe. L'écran suivant vous permet d'obtenir de plus amples informations sur les étapes et de traiter la liste en cas de besoin.
 - Vous pouvez vous déplacer dans la liste à l'aide des flèches situées dans la moitié gauche de l'écran. Les flèches recourbées qui se trouvent dans la moitié droite de l'écran servent à déplacer une étape au sein de la liste.
 - Vous voyez en outre sur l'écran le symbole « plus » (+) ainsi que le symbole d'une liste, ces deux symboles se trouvant dans le coin inférieur droit de l'écran. Le symbole + vous permet d'ajouter de

nouvelles étapes intermédiaires dans la liste d'étapes. Le symbole de la liste sert à marquer toutes les entrées de la liste.



7. Dans l'écran d'affichage détaillé, vous pouvez également sélectionner la touche **Options**.

- L'option **Traversée** vous permet d'indiquer manuellement une destination comme visitée lorsque vous ne désirez pas vous y arrêter ou bien d'enlever cette mention si vous décidez finalement à vous rendre à cette destination.
- En appuyant sur l'option **Effacer**, vous pouvez supprimer une ou plusieurs étapes intermédiaires.
- L'option **Carte** vous permet de consulter l'étape concernée sur la carte et de la modifier manuellement le cas échéant.
- Si vous avez préalablement importé du guide des villes une étape en tant que destination spéciale (POI), vous pouvez consulter de plus amples informations sur cette destination via l'option **Détails sur le POI**. A cet égard, il est nécessaire d'avoir préalablement installé la ville correspondante sur votre appareil de navigation. Vous trouverez de plus amples informations sur l'installation des villes dans le manuel du Marco Polo Navi-Manager (en option).



Remarque : vous pouvez transférer dans une liste d'étapes un ou plusieurs POI ainsi que des excursions complètes en provenance du guide des villes. Elaborez par exemple une excursion à travers les musées de Berlin dans le guide des villes. Le Marco Polo Navigator vous conduira successivement à chacune des destinations choisies. Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation du guide des villes dans le manuel correspondant.

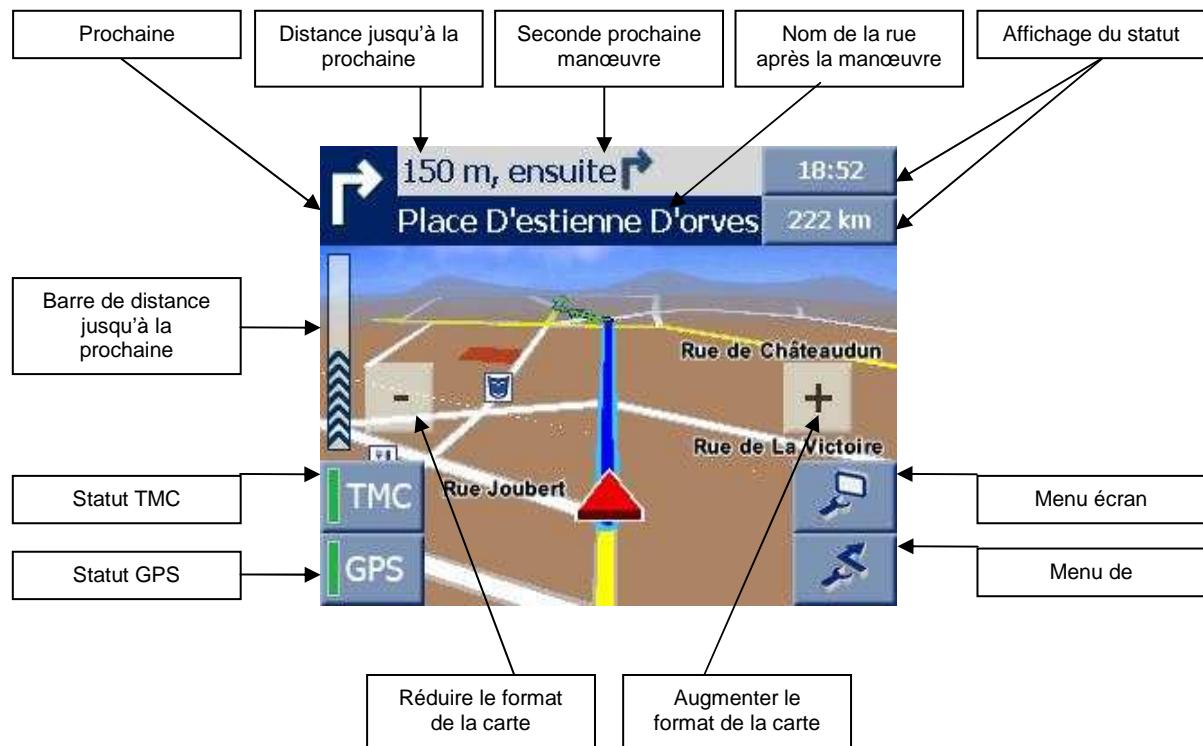
4 Position

Même si vous ne désirez pas naviguer avec le Marco Polo Navigator, vous pouvez suivre votre trajet actuel sur la carte dans le mode « Position ». Votre position actuelle sera ainsi continuellement indiquée par l'appareil pendant que vous conduisez. Dans ce mode, vous avez en outre accès à toute une série de fonctions qui sont également utilisables dans le mode navigation.

1. Dans l'écran principal, appuyez sur **Position**.
2. Le Marco Polo Navigator affiche la carte. Le menu écran et le menu de commandes vous proposent de nombreuses fonctions en provenance du mode navigation (passage aux affichages de jour et de nuit, affichage en 3D / 2D, activation et désactivation du son ou du détecteur de radars, recherche périphérique, enregistrement dans les favoris).
3. Dans le menu de commandes, vous pouvez mettre fin au mode « Position » en appuyant sur la touche **Inter. navig**.

Remarque : comme aucun itinéraire n'est calculé dans le mode « Position », l'écran n'affichera aucune indication sur le trajet emprunté et ne fournira par conséquent aucune information de navigation. Si vous recevez des messages TMC sur le trafic (en option), vous pouvez afficher ces messages en appuyant sur la touche **TMC**.

5 Ecran de navigation



Votre position actuelle est marquée sur la carte par une flèche bidimensionnelle (représentation 2D) ou tridimensionnelle (représentation 3D).

L'itinéraire déterminé par le Marco Polo Navigator est marqué en bleu sur la carte. Vous pouvez ainsi voir à l'avance le trajet à suivre.

Remarque : afin que vous ne soyez pas distrait de la circulation et que vous ne provoquiez pas d'accident, il est recommandé d'arrêter votre véhicule à un endroit approprié avant de consulter la carte.

5.1 Menu écran



5.1.1 Activer le détecteur de radars

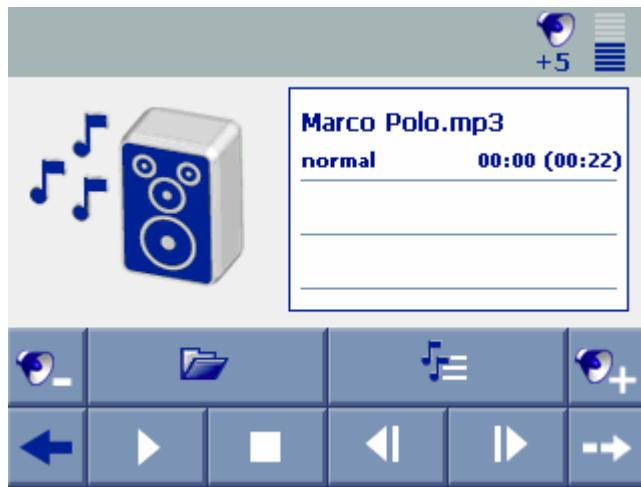
Lorsque vous avez activé le détecteur de radars dans le menu des réglages de navigation et lorsque vous l'avez réactivé pour la navigation en cours, un avertissement sonore retentit dès que vous vous approchez d'un radar répertorié. Afin d'activer le détecteur de radars pendant la navigation, appuyez sur la touche **Détecteur de radars** dans le menu écran. Le symbole affiché se modifie et n'est plus radié lorsque le détecteur de radars est activé.

Important : dans certains pays, il n'est pas permis d'utiliser l'avertisseur de radars. Ces pays prévoient des sanctions pénales et / ou des amendes en cas d'infraction. Assurez-vous tout d'abord de ne pas utiliser ce système dans les pays concernés.

5.1.2 Lecteur MP3 (en option)

Le lecteur MP3 installé en option dans votre navigateur vous permet de télécharger sur une carte mémoire SD des fichiers audio (c'est-à-dire de la musique, des histoires, etc.) et de les écouter pendant la navigation. Vous pouvez bien entendu vous servir du lecteur MP3 (en option) lorsque vous n'utilisez pas le Marco Polo Navigator pour la navigation.

1. Démarrez le lecteur MP3 (en option) en appuyant sur la touche **Lecteur MP3**.
2. Vous voyez alors l'écran de commande du lecteur MP3 (en option). A partir de cet écran, vous pouvez sélectionner des titres, créer des listes de diffusion, modifier le volume et commander différentes fonctions de lecture.



3. Appuyez sur le symbole du classeur pour accéder à la sélection des titres.
4. Appuyez sur un titre pour l'enregistrer sur la liste de diffusion. Appuyez une nouvelle fois sur ce titre pour le supprimer de la liste. Appuyez sur le symbole du milieu pour enregistrer dans la liste de diffusion tous les titres du répertoire sélectionné. Appuyez sur le symbole de droite pour supprimer de la liste tous les titres du répertoire sélectionné. Appuyez sur le symbole de gauche pour transférer sur la liste un répertoire entier.
5. Confirmez la sélection en appuyant sur la case cochée située dans le coin inférieur droit de l'écran.
6. Démarrez la diffusion en appuyant sur le symbole de lecture. Ce symbole est alors remplacé par le symbole « pause ». Appuyez dessus pour interrompre la lecture pendant un moment. Si vous désirez arrêter la lecture, appuyez sur le symbole « stop » qui se trouve à côté.
7. Si vous désirez sauter un titre ou revenir sur un titre au sein de la liste de diffusion, appuyez sur les touches d'avance et de recul à droite ou à gauche.
8. En mode lecture, vous pouvez sélectionner différentes options de lecture en appuyant sur le symbole situé dans le coin inférieur droit de l'écran. Outre la lecture normale (touche **Normal**), vous pouvez également sélectionner les fonctions suivantes : répéter le titre (**Répéter**), répéter l'ensemble de la liste (**Répéter tout**) et lecture aléatoire (**Aléatoire**).
9. Le volume peut être modifié via les touches correspondantes situées sur les côtés droit et gauche de l'écran.
10. Afin de quitter l'écran de commande du lecteur MP3 (en option), appuyez sur le symbole situé dans le coin inférieur gauche de l'écran.

Remarque : lorsque des fichiers audio sont lus pendant la navigation, la diffusion audio est interrompue lorsque l'appareil émet un message de navigation.

5.1.3 Activer / désactiver le son

La touche **Son activé / désactivé** vous permet d'activer ou de désactiver pendant la navigation l'émission des messages vocaux et des signaux sonores. Appuyez sur ce symbole pour activer ou désactiver le son. Selon ce qui était déjà programmé auparavant, l'écran passe en mode **Son activé** ou **Son désactivé**.

5.1.4 Passage aux modes jour et nuit

En appuyant sur la touche **Jour / nuit**, vous pouvez passer du mode d'affichage de jour au mode d'affichage de nuit et inversement. En mode « nuit », la luminosité de l'écran est atténuée afin d'éviter un éblouissement du conducteur dans l'obscurité. Vous pouvez adapter à vos besoins personnels les niveaux de luminosité des modes jour et nuit en appuyant sur la touche **Luminosité** que vous trouverez dans le menu écran ou dans le menu des réglages du système.

5.1.5 Modifier le volume

La touche **Volume** disponible dans le menu écran de la carte vous donne la possibilité d'adapter le réglage du volume pendant la navigation. A cet égard, deux niveaux de réglage du volume vous sont proposés, comme dans le menu des paramètres. Au premier niveau, le volume général du système vaut pour toutes les fonctions de votre appareil. Au second niveau, vous pouvez modifier le niveau du volume de certaines fonctions, à savoir les voix d'annonce (locuteurs), le guide des villes, le lecteur MP3 (en option) et la tonalité des touches. Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage du volume dans le chapitre 3.5.1 consacré à ce sujet.

La touche fléchée vous permet d'accéder à d'autres options dans le menu écran.



5.1.6 Informations de navigation

La touche **Info navi** vous permet de consulter pendant la navigation des informations sur l'itinéraire déterminé et sur votre position actuelle. Ces informations concernent les points suivants :

- Distance par rapport au point d'arrivée
- Heure d'arrivée
- Altitude actuelle
- Vitesse actuelle
- Destination.

5.1.7 Affichage 3D / 2D

En appuyant sur le symbole **Vue 3D / 2D**, vous pouvez choisir entre l'affichage bidimensionnel ou tridimensionnel de la carte. Selon ce qui était déjà programmé auparavant, l'écran passe en mode **Vue 3D** ou **Vue 2D**.

5.1.8 Modifier la luminosité

Pendant la navigation, vous pouvez ajuster la luminosité dans les modes d'affichage de jour et de nuit grâce à la touche **Luminosité** disponible dans le menu écran de la carte. Vous pouvez choisir entre trois niveaux de luminosité. Vous trouverez de plus amples informations sur le réglage de la luminosité dans le chapitre 3.5.2 consacré à ce sujet.

5.1.9 Activer / désactiver le système TMC (en option)

Appuyez sur la touche **TMC activé / désactivé** pour activer ou désactiver la fonction TMC du Marco Polo Navigator pendant la navigation. Vous définissez ainsi si votre appareil de navigation mobile doit tenir compte des messages actuels du trafic en mode « Navigation » ou « Position » ou bien s'il doit les ignorer. Selon ce qui était déjà programmé auparavant, l'écran passe en mode **TMC activé** ou **TMC désactivé**.

Vous pouvez procéder aux réglages du traitement des messages TMC via la touche **Options TMC** disponible dans le menu des paramètres.

5.1.10 Activer / désactiver la fonction auto zoom

La touche **Auto zoom act. / dés.** vous permet d'activer ou de désactiver la fonction du zoom automatique de votre navigateur. Lorsque le zoom automatique est activé, votre navigateur ajuste la taille de la représentation cartographique à la vitesse actuelle de votre véhicule. Selon ce qui était déjà programmé auparavant, l'écran passe en mode **Auto zoom act.** ou **Auto zoom dés.**

5.2 Menu de commandes



5.2.1 Interrompre la navigation

En appuyant sur la touche **Inter. navig.**, vous mettez fin à la navigation et retournez à l'écran principal.

5.2.2 Recherche périphérique

La touche **Rech. péph.** vous permet de sélectionner une catégorie de destinations spéciales (POI) pour rechercher les POI situés à proximité de votre lieu d'emplacement actuel (comme des hôtels, des restaurants, des stations-services ou bien encore des curiosités particulièrement intéressantes).

5.2.3 Afficher la liste de l'itinéraire

La touche **Itinéraire** vous permet de revoir à tout moment la liste de l'itinéraire. Vous pouvez ainsi consulter l'itinéraire entre votre position actuelle et le lieu de destination, et ce, même après le début de la navigation.

5.2.4 Déterminer l'itinéraire jusqu'à la prochaine destination

Lorsque la navigation s'effectue sur la base d'une liste d'étapes dont vous avez programmé les différents arrêts, vous pouvez utiliser la touche **Proch. dest.** dans le menu de commandes. Si vous désirez ne pas vous rendre à l'étape actuelle inscrite sur la liste et passer directement à l'étape suivante, appuyez sur la touche **Proch. dest.** afin que l'itinéraire soit à nouveau déterminé en fonction de la prochaine étape de la liste.

5.2.5 Enregistrer le lieu d'emplacement actuel dans les favoris

Si vous désirez enregistrer votre position actuelle pour pouvoir y retourner ultérieurement, appuyez sur la touche **Dans favoris**. Votre position (avec la date et l'heure actuelles) est alors enregistrée dans la fonction **Favoris** du menu de sélection des destinations. Vous pourrez ainsi retrouver plus facilement et rapidement votre place de parking dans une ville inconnue.

5.2.6 Contourner une section de l'itinéraire

La fonction **Contourner la section** vous permet d'exclure du calcul de l'itinéraire la section de la route qui se trouve juste devant vous. Si vous tombez dans un embouteillage pendant la navigation ou si la route prévue par l'itinéraire est bloquée, le navigateur déterminera un nouveau trajet. Cette option est particulièrement utile pour obtenir un itinéraire alternatif, notamment lorsque la fonction TMC n'est pas disponible.

1. Appuyez sur **Contourner la section** et déterminez sur l'écran qui s'affiche la longueur de la section qui doit être contournée à partir de la route sur laquelle vous êtes. La longueur réelle de la section concernée dépend du réglage individuel du système, selon que vous avez choisi les kilomètres ou les miles comme unité de mesure.
2. Confirmez en appuyant sur **OK**. L'itinéraire est à nouveau calculé.

5.3 Autres fonctions de navigation

5.3.1 TMC (vendus en option)

Conformément aux réglages TMC que vous avez effectués dans le menu des paramètres, le Marco Polo Navigator reçoit des messages TMC pendant que vous conduisez et traite ces messages dans le cadre du calcul de l'itinéraire. Une barre colorée située sur le côté gauche de la touche **TMC** dans l'écran de navigation vous indique continuellement le statut du système TMC.

- **Gris** : aucune réception des messages TMC. Les causes d'une absence de réception peuvent être les suivantes :
 - Le système TMC est désactivé dans le menu des paramètres.
 - Aucun récepteur TMC n'est connecté à votre appareil.
 - L'antenne TMC est mal positionnée.
 - Un format de codage TMC inconnu est reçu.
 - Aucun émetteur TMC ne se trouve dans la région.
 - Votre produit ne supporte pas le système TMC.
- **Vert** : réception d'un émetteur TMC. Votre appareil ne reçoit actuellement aucun message TMC annonçant une perturbation du trafic.

- **Jaune** : des messages TMC sont disponibles. Les perturbations du trafic annoncées par ces messages ne concernent cependant pas l'itinéraire déterminé par votre navigateur.
- **Rouge** : des messages TMC sont disponibles et au moins l'un d'eux concerne l'itinéraire déterminé par votre navigateur.

En appuyant sur la touche **TMC**, vous pouvez consulter la liste des messages actuellement reçus au sujet du trafic. Cette liste vous indique la rue ou le trajet concernés par la perturbation du trafic ainsi que la longueur de cette perturbation. Pour chaque message, un symbole vous indique en outre la nature de la perturbation concernée, à savoir : un embouteillage, un blocage de la circulation, des travaux ou bien un avertissement général. Afin d'obtenir de plus amples informations au sujet d'un message, appuyez sur le message concerné ; vous verrez alors apparaître une fenêtre supplémentaire contenant tous les détails nécessaires. Appuyez sur **Retour** pour retourner dans l'écran de navigation.



Remarque : si votre appareil de navigation mobile supporte le service de données TMCpro et si vous recevez par conséquent de tels messages, ces derniers seront indiqués spécifiquement dans la liste par la mention « TMCpro » (cette mention apparaît juste devant le message concerné).

5.3.2 GPS

L'objet de toute navigation est de proposer une couverture suffisante par satellite afin de pouvoir déterminer continuellement votre lieu d'emplacement actuel à l'aide d'un signal GPS (*Global Positioning System*). Afin que vous puissiez vérifier le statut de réception du signal GPS pendant vos trajets, l'écran de navigation vous propose à cet effet la fonction **GPS**. Une barre colorée située sur le côté gauche de la touche **GPS** vous indique continuellement le statut du système GPS.

- **Rouge** : le signal GPS n'est pas suffisamment puissant pour déterminer votre position. Cela signifie que moins de trois satellites sont réceptionnés.
- **Jaune** : le signal GPS est suffisamment puissant pour déterminer votre position, mais ne suffit pas à déterminer votre altitude actuelle. Cela signifie que trois satellites exactement sont réceptionnés.
- **Vert** : le signal GPS est de bonne qualité et permet de déterminer également votre altitude. Cela signifie qu'au moins quatre satellites sont réceptionnés.

En appuyant sur la touche **GPS**, vous ouvrez un écran d'information qui vous fournit des informations supplémentaires sur la réception GPS actuelle :

- Qualité du signal GPS.
- Nombre de satellites GPS reçus.
- Position actuelle en longitude et latitude.
- Altitude actuelle.
- Vitesse.

Informations supplémentaires

1 Marco Polo Navi-Manager (en option)

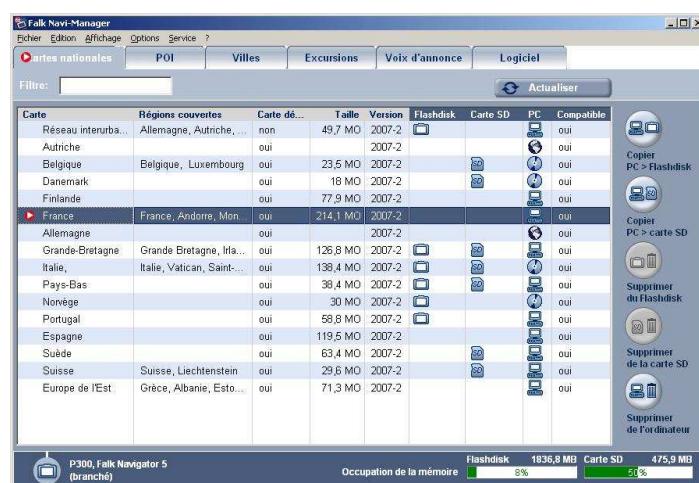
Le Marco Polo Navi-Manager vous permet de toujours avoir les dernières données actuelles sur votre appareil de navigation mobile. Le Marco Polo Navi-Manager vous permet d'installer la dernière version des cartes nationales, des voix d'annonce (locuteurs), des POI ainsi que des excursions et des villes pour le guide des villes de Marco Polo (*Marco Polo City Guide*).

Comme la capacité de la mémoire est limitée sur votre appareil de navigation, le Marco Polo Navi-Manager vous permet de gérer vos données en enregistrant par exemple sur votre appareil de navigation les données dont vous avez absolument besoin et en téléchargeant les autres données sur une carte mémoire ou un ordinateur.

Le Marco Polo Navi-Manager vous propose les fonctions suivantes :

- téléchargement et gestion des cartes nationales, des POI, des voix d'annonce, des villes et des excursions (pour le guide des villes Marco Polo) sur votre appareil de navigation ;
- téléchargement et gestion de stocks de données en provenance d'Internet ;
- téléchargement et actualisation des données relatives aux radars et au GPS Premium (en option) à partir d'Internet ;
- téléchargement et installation des mises à jour de logiciel à partir d'Internet.

Le Marco Polo Navi-Manager vous permet également de réinstaller le logiciel du Marco Polo Navigator sur votre appareil de navigation, lorsque cela est nécessaire.



Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation du Marco Polo Navi-Manager dans le manuel relatif au Marco Polo Navi-Manager.

2 Service et assistance

Si vous rencontrez des problèmes avec le Marco Polo Navigator, vous pouvez demander assistance à notre service téléphonique.

+49 (0)180 5 40 89 88 15 (0,14 EUR / minute à partir du réseau allemand)

du lundi au vendredi : de 9h à 17h

De surcroît, nous vous proposons une assistance e-mail à l'adresse suivante:
navisupport@camos-multimedia.com

3 Glossaire

Carte mémoire SD

La carte mémoire **Secure Digital** est un support de mémoire numérique permettant d'enregistrer des fichiers audio (musique ou histoires auditives) ainsi que des cartes supplémentaires, des POI, des villes et des excursions. Votre appareil de navigation Marco Polo peut lire les cartes mémoires SD ayant un volume de mémoire maximum de 2 GO (giga-octets).

City Guide (guide des villes)

Le guide des villes est un guide multimédia électronique intégré dans votre Marco Polo Navigator. Il vous permettra de découvrir des endroits romantiques, des cafés agréables, des spécialités raffinées et tout ce que vous pouvez et devez voir dans une ville. Outre les informations dans diverses catégories thématiques, le guide des villes de Marco Polo vous indiquera les points incontournables de chaque ville et vous fournira des conseils spécialisés sous forme de texte, d'images et d'informations vocales. Avec ce guide, la visite des villes deviendra une expérience inoubliable.

Fonction auto-mémoire

La fonction auto-mémoire est l'une des caractéristiques de votre Marco Polo Navigator : l'appareil enregistre les dernières saisies et vous les communique rapidement et simplement en cas de besoin. Le temps nécessaire pour introduire la destination peut ainsi se réduire de 80 %.

Fonction d'anticipation

La fonction d'anticipation reconnaît automatiquement le mot que vous êtes en train d'introduire et permet ainsi de masquer les lettres qui ne peuvent plus être utilisées au cours de la saisie d'une adresse. Le Marco Polo Navigator recherche continuellement les combinaisons possibles de lettres et vous indique celles qui peuvent encore être utilisées pour compléter l'adresse désirée. Vous voyez en outre dans la liste les résultats de la recherche automatique opérée par l'appareil.

GPS

Le système de positionnement mondial (**Global Positioning System** ou GPS) est un système supporté par satellite capable de déterminer votre position dans le monde entier. Le système GPS par satellite vous permet ainsi de déterminer à tout moment votre emplacement actuel avec précision (à 15 mètres près !), à condition qu'un signal GPS soit reçu. A cet égard, la nouvelle génération de récepteurs SiRF III vous fournit les meilleures conditions.

GPS Premium

Lorsque vous allumez votre appareil de navigation mobile, le système GPS Premium réduit le temps d'attente nécessaire pour déterminer votre position par satellite. Les données GPS Premium vous permettent d'obtenir jusqu'à une semaine à l'avance les coordonnées des satellites GPS afin que ceux-ci soient encore plus rapidement localisés par votre appareil. En outre, le système GPS Premium peut déterminer votre position même en cas de signaux GPS faibles. Vous pouvez ainsi commencer la navigation plus rapidement et vous laisser diriger jusqu'à destination dans des régions au sein desquelles une navigation n'était pas possible jusqu'à présent.

MP3

MP3 (MPEG-1 Audio Layer 3) est l'abréviation d'un format de fichiers qui permet de comprimer des fichiers audio sans perte auditive. Cette compression sert à limiter au maximum la mémoire dont ont besoin vos fichiers audio (musique ou histoires auditives).

PND

L'abréviation PND (**P**ortable **N**avigation **D**evice ou appareil de navigation portable) est le terme général des appareils de navigation spécialement développés pour une utilisation mobile. Cela est le cas de l'appareil de navigation mobile de Marco Polo. Les PND se caractérisent par leur maniement facile, par un grand écran d'affichage et par un temps de chargement court ; ils peuvent en outre être utilisés à tout moment indépendamment d'une connexion électrique au secteur.

POI

Les **Points of Interest** (points particulièrement intéressants) sont des destinations spéciales, telles que les restaurants, les hôtels, les musées, les stations-services, etc. Les adresses correspondantes sont déjà enregistrées dans le Marco Polo Navigator. Au lieu d'introduire une adresse, vous pouvez ainsi rechercher différentes catégories de POI au sein de la région où vous vous trouvez et vous faire indiquer par exemple la prochaine station-service de la région.

SiRF III

SiRF III est la toute nouvelle génération de récepteurs GPS dotés de caractéristiques de réception nettement meilleures. Un jeu de puces SiRF III vous permet de trouver plus rapidement les signaux GPS, la qualité de réception étant en outre bien plus grande.

TMC

Le **Traffic Message Channel** est un service de données numériques permettant de communiquer les perturbations du trafic à un appareil de réception approprié. Les sources de ces informations proviennent entre autres de la police, de l'association ADAC ou d'autres organisations spécialisées dans la communication des problèmes de circulation. Le système TMC nécessite la réception d'un émetteur radio approprié, lequel transfère par signal radio codé les messages TMC relatifs au trafic. Le Marco Polo Navigator peut décoder ces signaux et les intégrer à la navigation afin de vous proposer un itinéraire alternatif adéquat en cas de perturbation prolongée du trafic. Veuillez noter qu'un appareil de navigation doté d'un récepteur TMC est nécessaire pour réceptionner les messages TMC.

TMCpro

TMCpro est un service de données de qualité qui se distingue du service TMC par le fait qu'il fournit des données encore plus complètes sur le trafic. En plus des différentes sources publiques, TMCpro utilise des données exclusives issues d'un réseau de capteurs automatisé. TMCpro exploite ainsi les informations en provenance des capteurs de données installés sur les ponts d'autoroute, des groupes de capteurs installés dans les voies de circulation ainsi que des véhicules transmettant automatiquement les données sur le flux du trafic.

Conditions de licence du Marco Polo Navigator, du guide des villes (City Guide) et du Navi-Manager (en option)

§ 1 Objet du contrat

1. Le concédant de licence est la société Falk Marco Polo Interactive GmbH, sise à Marco-Polo-Zentrum, 73760 Ostfildern (ci-après dénommée le « concédant de licence »). Pendant toute la durée du contrat (telle que définie au § 6 ci-dessous), le concédant de licence accorde au bénéficiaire de la licence – dans les limites prévues dans les présentes conditions – le droit simple (et non exclusif) d'utiliser sous forme lisible mécaniquement le programme de logiciel ci-joint enregistré sur un support de données (code objet ci-après dénommé « logiciel »), y compris les données qui y sont contenues et le matériel fourni en accompagnement. Au sens des présentes conditions, le matériel d'accompagnement correspond à la description du programme et au mode d'emploi.
2. L'octroi du droit d'exploitation n'entraîne pas l'acquisition d'un quelconque autre droit sur le logiciel. Le concédant de licence se réserve notamment l'ensemble des droits de diffusion, d'exposition, de démonstration, de présentation et de publication du logiciel. La même règle vaut pour les droits de traitement et de reproduction, à moins que des dispositions contraires ne soient expressément prévues dans les présentes conditions.

§ 2 Etendue des droits d'exploitation

1. L'octroi de la licence autorise le bénéficiaire de la licence à installer et exploiter le logiciel et à utiliser les données correspondantes sur un ordinateur muni d'un écran (licence limitée à un seul poste de travail). Le bénéficiaire de la licence peut en outre utiliser le programme d'installation proposé par le logiciel afin d'installer ce dernier sur un appareil portable Windows CE vendu par le concédant de licence (licence limitée à un seul poste de travail). L'utilisation du logiciel et des données dans un réseau ou dans un système multipostes n'est autorisée que si le bénéficiaire de la licence a acquis une licence particulière pour chacun des ordinateurs sur lesquels le logiciel et les données doivent être utilisés. Il n'est pas permis d'utiliser le logiciel et les données par télétransmission.
2. L'octroi de la licence permet uniquement une utilisation privée du logiciel, toute utilisation commerciale étant interdite.
3. Le droit d'exploitation est limité au code objet du programme du logiciel. Le bénéficiaire de la licence n'a pas le droit d'exiger que lui soit fourni le code source. Sauf quand il s'agit d'établir l'interopérabilité au sens du § 69 e de la loi allemande sur la propriété littéraire et artistique (*Urheberrechtsgesetz*), le bénéficiaire de la licence n'a pas le droit de rétro-développer (*reverse-engineering*), réassembler, traduire, traiter ou modifier d'une toute autre façon le code objet du logiciel. Le logiciel et les données ainsi que les résultats obtenus dans le cadre de leur application ne doivent pas être utilisés par le bénéficiaire de la licence afin de créer un produit propre.
4. Il est interdit de reproduire le matériel d'accompagnement, les supports de données, le logiciel et les données (exemple : via l'établissement d'une copie sur

un support de données) ainsi que de préparer ou de transférer ceux-ci par télétransmission. Sont exclus de cette règle l'installation unique du logiciel via un transfert des supports de données sur l'ordinateur, les reproductions temporaires indispensables liées à l'utilisation du logiciel selon le § 2, al. 1 des présentes conditions ainsi que le téléchargement ou l'impression des données de l'application en cours pour un usage privé uniquement. L'installation est toujours considérée comme « unique » lorsque le logiciel a été préalablement, intégralement et irrévocablement supprimé de l'ordinateur sur lequel il était installé pour être ensuite réinstallé sur le même ordinateur ou sur un autre ordinateur.

5. L'établissement d'une copie de sauvegarde est en outre exclu de l'interdiction de reproduction, dans la mesure où une telle copie est nécessaire pour assurer l'utilisation future du logiciel pour un usage exclusivement privé, comme prévu dans le contrat. Cette copie doit expressément être décrite comme telle et ne peut être utilisée que dans un but de sauvegarde. Elle doit rester en possession du bénéficiaire de la licence, dans un endroit verrouillé.

§ 3

Transmission à un acquéreur subséquent

1. Le bénéficiaire de la licence n'a pas le droit de louer à des tiers le logiciel, les données et / ou le matériel d'accompagnement dans le cadre d'une activité commerciale.
2. Le bénéficiaire de la licence n'a pas le droit de diffuser ou de rendre accessibles à des tiers et / ou de transmettre au public le logiciel, les données et / ou le matériel d'accompagnement dans le cadre d'une activité commerciale ou autre.
3. Le bénéficiaire de la licence peut cependant transmettre à un tiers les supports de données originaux avec le logiciel, les données et le matériel d'accompagnement
 - a) lorsqu'il a supprimé de son ordinateur le logiciel installé (y compris l'ensemble des lots de données éventuellement enregistrés et les copies de sauvegarde),
 - b) lorsque le tiers concerné s'engage immédiatement par écrit à l'égard du concédant de licence à respecter les présentes conditions,
 - c) lorsqu'une telle déclaration d'accord est envoyée par écrit au concédant de licence et
 - d) lorsque le bénéficiaire de la licence a intégralement transmis au destinataire le logiciel, les données et le matériel d'accompagnement, sans en avoir conservé une quelconque copie.

§ 4

Garantie

1. Le bénéficiaire de la licence doit réclamer par écrit tout vice apparent au sein d'un délai raisonnable, en indiquant la cause précise du vice. Toute réclamation pour vices doit uniquement être adressée au concédant de licence (lorsqu'il existe plusieurs concédants de licence, le bénéficiaire de la licence peut choisir d'adresser la réclamation à un seul de ces concédants). Toute réclamation tardive ou injustifiée d'un vice apparent libère le concédant de licence de ses obligations de garantie. Si le concédant de licence décide malgré tout de donner droit à une réclamation injustifiée ou résultant d'une faute intentionnelle ou gravement

négligente du bénéficiaire de la licence, il est en droit de facturer à ce dernier le prix correspondant au traitement du vice. Si le bénéficiaire de la licence est un commerçant, il doit en outre – en plus de l'obligation mentionnée à la première phrase du présent alinéa – contrôler les livraisons et prestations du concédant de licence dès réception et lui indiquer immédiatement par écrit les vices constatés, en les décrivant le plus précisément possible.

2. Le concédant de licence garantit que les fonctions du programme sont parfaitement exécutables, conformément à la description du programme et aux documents contractuels. Les erreurs qui n'entraînent qu'une diminution mineure de l'exploitabilité du logiciel n'autorisent pas le bénéficiaire de la licence à résilier le contrat ni à exiger une diminution du prix du droit d'exploitation contractuel.
3. Sauf dans le cadre des droits en garantie qui lui sont reconnus, le bénéficiaire de la licence ne peut exiger du concédant de licence une actualisation du logiciel et / ou des données.
4. En cas de vices matériels, le concédant de licence remplit ses obligations de garantie en fournissant une exécution postérieure qui peut consister, à son choix, dans l'élimination du vice ou dans une livraison de remplacement. L'exécution postérieure peut notamment s'effectuer par la mise à disposition d'une nouvelle version du programme ou bien par l'indication des possibilités permettant d'éliminer les effets du problème. Le client doit accepter une nouvelle version du programme lorsque l'adaptation nécessaire à cette nouvelle version peut raisonnablement être attendue de sa part. Si l'exécution postérieure échoue, si le concédant de licence accuse un retard, s'il refuse de procéder à l'exécution postérieure ou bien si cette dernière ne peut raisonnablement être exigée de la part du bénéficiaire de la licence, celui-ci est en droit, à son choix, de résilier le contrat ou d'exiger une diminution du prix. Le § 5 des présentes conditions vaut pour tout droit en dédommagement.
5. Si le concédant de licence a exceptionnellement garanti les caractéristiques du logiciel, des données, du matériel d'accompagnement ou des supports de données dans le cadre d'une déclaration expresse ou bien dans le cadre de son matériel publicitaire (matériel décrivant les caractéristiques du produit) ou bien encore s'il a simulé de telles caractéristiques ou passé intentionnellement sous silence un ou plusieurs défauts du produit, les alinéas 2 et 4 du présent paragraphe ne s'appliquent pas. Dans un tel cas, le § 5, al. 1 a) a vocation à s'appliquer par analogie.
6. Toute garantie du concédant de licence est exclue lorsque les problèmes de fonctionnement résultent de l'environnement informatique et logiciel du bénéficiaire de la licence, d'une utilisation incorrecte, d'une mise en service, d'une exploitation et / ou d'un traitement du produit non conformes ou incorrects, de données externes nuisibles ou de toute autre raison liée aux risques supportés par le bénéficiaire de la licence (comme une maintenance non conforme, l'usure naturelle ou bien des améliorations incorrectes et / ou des modifications effectuées par le bénéficiaire de la licence ou un tiers) ; cette exclusion de garantie ne s'applique pas si le bénéficiaire de la licence prouve que le vice est indépendant des raisons précitées.

§ 5 Responsabilité

1. Quel que soit le motif juridique de la prétention du bénéficiaire de la licence, le concédant de licence n'indemnise le bénéficiaire de la licence ou ne lui rembourse ses dépenses que dans la mesure suivante :
 - a) intégralement : en cas de dol de la part du concédant de licence, de ses représentants légaux ou de ses préposés ainsi qu'en cas de prise en charge de la garantie des caractéristiques du produit par le concédant de licence ;
 - b) à hauteur du dommage prévisible et typique qui aurait pu être évité en application de l'obligation de soin et de diligence du concédant de licence : en cas de grave négligence du concédant de licence, de ses représentants légaux ou de ses préposés ;
 - c) à hauteur du dommage prévisible et typique : pour tous les autres cas, uniquement si une obligation contractuelle essentielle a été violée ou bien si le concédant de licence est en retard.
2. Le présent paragraphe n'affecte pas la responsabilité légale du concédant de licence lorsqu'une atteinte à la vie et à la santé ou un dommage corporel ont été provoqués par une faute de sa part ; il en va de même pour la responsabilité basée sur la loi allemande relative à la responsabilité du fait des produits (*Produkthaftungsgesetz*).
3. Le concédant de licence peut invoquer toute faute partagée.
4. En cas de pertes de données, le concédant de licence ne répond que des dommages que le bénéficiaire de la licence aurait également subis en cas de sauvegarde correcte des données.

§ 6 Durée du contrat

1. Le contrat est conclu pour une durée illimitée.
2. Le concédant de licence est autorisé à révoquer à tout moment le droit d'exploitation du bénéficiaire de la licence pour faute grave. Une faute grave est notamment donnée lorsque le bénéficiaire de la licence ne respecte pas les limites d'utilisation prescrites au § 2 des présentes conditions ou bien continue à violer les prescriptions du § 3 sur la transmission du produit à un acquéreur subséquent malgré une mise en demeure écrite le menaçant d'une révocation de ses droits au cas où il ne cesserait pas immédiatement une telle violation.
3. En cas de révocation du droit d'exploitation, le bénéficiaire de la licence doit détruire les supports de données originaux et les copies existantes ainsi que supprimer intégralement et irrévocablement de ses ordinateurs le logiciel et les données enregistrés. Il doit garantir par écrit au concédant de licence cette destruction et suppression intégrale.

§ 7 Prescription

Les droits du bénéficiaire de la licence en cas de vice sont prescrits dans le délai d'un an. Si le produit contractuel est un bien corporel neuf et si le bénéficiaire de la licence est un consommateur, l'ensemble de ses droits ne sont prescrits qu'au bout de deux ans. Les dispositions légales s'appliquent aux comportements intentionnels

ou dolosifs, aux dommages corporels ainsi qu'aux préentions basées sur la loi allemande relative à la responsabilité du fait des produits. Le début du délai de prescription se détermine d'après les dispositions légales.

§ 8 **Dispositions finales**

Le contrat conclu ci-présentement est régi par le droit de la République Fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Le lieu d'exécution pour toutes les obligations résultant du présent contrat est Esslingen (Allemagne). Les Parties conviennent que les tribunaux d'Esslingen (Allemagne) sont compétents pour régler tout litige relatif au présent contrat, lorsque le bénéficiaire de la licence est un commerçant ou peut être assimilé à un commerçant ou bien encore lorsque son siège ou son principal établissement se trouvent à l'étranger.

CONDITIONS CONTRACTUELLES POUR LES UTILISATEURS FINAUX

Les données sont exclusivement réservées à votre propre usage personnel et ne peuvent être transmises à un quelconque tiers. Elles sont soumises à la protection des droits d'auteur ainsi qu'aux dispositions et conditions du présent contrat conclu entre vous, d'une part, et la société Falk Marco Polo Interactive et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2006 NAVTEQ

[**Autriche** © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen ; **Croatie, Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie et Ukraine** © EuroGeographics ; **France** Source : Géoroute® IGN France & BD Carto® IGN France ; **Allemagne** Les données de base ont été reproduites avec l'autorisation des autorités compétentes ; **Royaume-Uni** © Based upon Crown Copyright material ; **Grèce** Copyright Geomatics Ltd. ; **Hongrie** Copyright ©2003 ; Top-Map Ltd. ; **Italie** La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana ; **Norvège** Copyright © 2000 ; Norwegian Mapping Authority ; **Portugal** Source : IgeoE – Portugal ; **Espagne** Información geográfica propiedad del CNIG ; **Suède** Based upon electronic data © National Land Survey Sweden ; **Suisse** Topografische Grundlage : © Bundesamt für Landestopographie].

Tous droits réservés.

Pour les zones géographiques du Canada, les autorités canadiennes nous ont autorisés à utiliser leurs données. Pour les copyrights : © Her Majesty the Queen in Right of Canada, © Queen's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®.

NAVTEQ dispose d'une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour la publication et la commercialisation des données ZIP+4®.

©United States Postal Service® 2005. L'United States Postal Service® n'est pas compétent pour la fixation, le contrôle et l'approbation des prix. Les marques et enregistrements suivants sont la propriété de l'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Usage exclusivement privé. Vous vous engagez à n'utiliser ces données qu'en relation avec le Marco Polo Navigator pour un but exclusivement personnel (et non commercial) dans le cadre de la licence accordée. Vous vous engagez en outre à ne pas utiliser ces données pour fournir des prestations de service, pour en effectuer une exploitation partagée ou bien pour tout autre but. Sous réserve des limitations mentionnées dans les paragraphes suivants, vous pouvez copier ces données pour votre usage personnel afin de (i) pouvoir les consulter et (ii) les sauvegarder. Cela ne vaut qu'à condition que vous ne supprimiez pas les informations relatives aux copyrights et que vous ne modifiez pas d'une quelconque autre manière les

données. Vous vous engagez également à ne pas copier, modifier, décompiler, désassembler ou imiter tout ou partie des données. Vous n'avez pas le droit de transférer ou transmettre les données sous une quelconque forme et pour un quelconque but, à moins que les dispositions légales en vigueur ne le permettent. Les sets se composant de plusieurs supports de données ne peuvent être transmis ou vendus que dans leur intégralité, comme fournis à l'origine par Falk Marco Polo Interactive.

Limitations. A l'exception des cas dans lesquels la société Falk Marco Polo Interactive a donné son accord exprès et sans préjudice de ce qui précède, l'utilisation des données dans les cas suivants est interdite :

- (a) utilisation avec des produits, des systèmes ou des applications employés dans un but de communication ou de navigation des véhicules, de guidage et de détermination de la position des véhicules, de planification d'itinéraires en temps réel, de gestion d'une flotte de véhicules ou bien encore pour d'autres buts similaires ;
- (b) utilisation dans le cadre de la communication avec des appareils servant à déterminer la position des véhicules ou bien avec d'autres appareils ou ordinateurs électroniques fonctionnant en mode mobile ou sans fil, comme par exemple des téléphones portables, des ordinateurs de poche, des ordinateurs portables, des récepteurs radioélectriques d'appel ou des assistants numériques personnels (liste non limitative).

Avertissement. Les données peuvent contenir des informations imprécises ou incomplètes en raison d'un défaut d'actualité, de l'apparition de nouvelles circonstances, d'erreurs au niveau des sources d'information utilisées et de la manière dont les données géographiques générales sont compilées.

Exclusion de garantie. Les données vous sont fournies « telles quelles » et vous acceptez de prendre en charge les risques liés à leur utilisation. La société Falk Marco Polo Interactive et ses concédants de licence (ainsi que les fournisseurs et concédants de licence de ces derniers) ne donnent, explicitement ou implicitement, aucune garantie ou assurance sur la base des dispositions légales ou autres eu égard au contenu des données, à leur exactitude, à leur intégralité, à leur efficacité, à leur fiabilité, à leur adéquation à un but précis, à la possibilité de leur utilisation, aux résultats visés par leur utilisation ou bien encore à la disponibilité continue et parfaite des données et des serveurs (liste non limitative).

Exclusion de responsabilité. La société Falk Marco Polo Interactive et ses concédants de licence (ainsi que les fournisseurs et concédants de licence de ces derniers) rejettent toute responsabilité directe ou indirecte en relation avec la violation d'un droit, la qualité du produit, son fonctionnement, sa commerciabilité ou son adéquation à un but précis. Il existe des pays, des territoires et des régions qui n'acceptent pas certaines limitations de responsabilité. Dans un tel cas, les limitations susmentionnées ne sont pas applicables.

Refus de responsabilité. La société Falk Marco Polo Interactive et ses concédants de licence (ainsi que les fournisseurs et concédants de licence de ces derniers) ne répondent pas des pertes ou dommages directement ou indirectement liés à l'utilisation ou à la possession des données, lorsque l'acheteur invoque des droits en dédommagement ou toute autre demande ou revendication basée sur un

quelconque motif juridique. Ces personnes ne répondent pas non plus du manque à gagner (perte de profits, de recettes, de commandes ou d'économie) ni de tout autre dommage direct, indirect, fortuit, spécial ou consécutif qui résulte de l'utilisation des données, de l'impossibilité d'utiliser les données, de vices affectant les données ou bien encore de l'inobservation des présentes conditions. Ces règles valent indépendamment de la nature des revendications (demande en dédommagement suite à une violation du contrat ou à un délit civil, cas de garantie, etc.), et ce, même si la société Falk Marco Polo Interactive ou ses concédants de licence étaient informés de la possibilité de telles demandes en dédommagement. Il existe des pays, des territoires et des régions qui n'acceptent pas certaines limitations de responsabilité. Dans un tel cas, les limitations susmentionnées ne sont pas applicables.

Contrôle des exportations. Vous acceptez que les données qui vous sont fournies ainsi que tout autre produit directement dérivé de ces données ne puissent être exportés, que ce soit intégralement ou partiellement.

Intégralité de la relation contractuelle. Les présentes conditions contiennent l'ensemble de l'entente contractuelle conclue entre vous et la société Falk Marco Polo Interactive (y compris ses concédants de licence et fournisseurs) en relation avec l'objet du contrat.

Droit applicable. Les conditions de livraison et de paiement susmentionnées sont régies par le droit néerlandais. L'application (i) des règles néerlandaises sur les conflits de lois et (ii) de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue. Vous reconnaissiez la compétence des tribunaux néerlandais pour l'ensemble des litiges, demandes en dédommagement et revendications liés à la fourniture contractuelle des données.

Autorités administratives en tant qu'utilisateurs finaux du produit. Si le droit d'exploitation des données est acquis par le gouvernement des Etats-Unis ou par d'autres institutions de statut juridique similaire ou bien au nom de ce gouvernement et de ces institutions, les données doivent être considérées comme « article commercial » (*Commercial Item*) au sens de la définition de la partie 2.101 du règlement américain sur les achats des organismes fédéraux (FAR 2.101) contenu dans le titre 48 du code américain des règlements fédéraux (48 C.F.R.). Les données sont accordées en licence conformément aux conditions contractuelles sur la mise à disposition des données aux utilisateurs finaux. Toute copie des données qui a été livrée ou fournie d'une quelconque autre manière doit être pourvue de façon appropriée des informations suivantes :

Informations d'utilisation

Nom du partenaire contractuel (fabricant, fournisseur) : NAVTEQ

Adresse du partenaire contractuel (fabricant, fournisseur) : 222 Merchandise Mart Plaza, Suite 900, Chicago, Illinois 60654

Ces données constituent un article commercial selon la définition du règlement américain FAR 2.101 et sont soumises aux conditions contractuelles applicables aux utilisateurs finaux et sur la base desquelles elles ont été fournies.

© 2006 NAVTEQ – Tous droits réservés.

Lorsque le fonctionnaire concerné, une agence fédérale ou tout autre agent fédéral refusent d'insérer le texte d'information susmentionné, ceux-ci sont tenus d'en informer NAVTEQ avant de pouvoir réclamer des droits alternatifs ou d'autres droits sur les données.

Réserve de droits :

La société Falk Marco Polo Interactive GmbH se réserve le droit de modifier les informations et données contenues dans ce manuel sans notification préalable. A moins que la société Falk Marco Polo Interactive GmbH n'ait donné expressément son accord par écrit, tout ou partie du présent document ne peut être reproduit ni transmis à de quelconques fins, et ce, indépendamment de la manière et des moyens (électroniques ou mécaniques) par lesquels une telle reproduction ou transmission est effectuée.

L'ensemble des marques distinctives mentionnées dans le présent manuel appartiennent exclusivement à leurs propriétaires respectifs et ne doivent par conséquent pas être utilisées à des fins commerciales ni d'une quelconque autre manière.

Comme il n'est pas possible d'éviter des erreurs malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce manuel, l'exactitude du contenu du présent manuel n'est pas garantie. Nous sommes redevables par avance de toute information nous signalant des erreurs.

© 2006 Falk Marco Polo Interactive GmbH, Ostfildern. Tous droits réservés.